LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. LE COURRIER DE L'OUEST JEUDI 23 FEVRIER, 1911. NUMERO 20.

UNE NOUVELLE REGION DE COLONISATION

L'OUVERTURE D'UNE RESERVE INDIENNE METTRA DES CENTAINES DE HOMESTEADS SUPERBES A LA DISPOSITION DES COLONS.

Durant les mois prochains le lac Froid, (Cold Lake), sera le point de mire de tous les nouveaux colons, et, sans crainte d'exagérer, on peut dire que la région du Lac Froid est la plus avantageuse, au point de vue de la colonisation, de toute la partie nord-est de l'Alberta.

Le terrain est de première qualité et l'abondance de l'eau et du foin rend la contrée très propice pour l'élevage. La réserve indienne, située sur les Townships 61 et 62, rangs 2 et 3, sera convertie en homesteads dans un mois.

Cette réserve comprend 9 milles carrés de terrain superbe, presque totalement en prairie, avec de légères ondulations. Il y a, sur la réserve, une mission catholique desservie depuis nombre d'années par le R. P. Legoff.

Le moment est venu pour tous les compatriotes, ayant de bons bras et le désir de se créer un foyer bien à eux, de se diriger vers le Lac Froid.

Qu'on n'objecte pas que c'est folie d'aller s'établir si loin. D'abord, on ne peut songer à trouver actuellement de bons homesteads à proximité du chemin de fer et puis, l'on doit faire remarquer que la réserve du Lac Froid est à peine plus éloignée de Vermilion que St-Paul l'est de Végreville. C'est à coup sûr bien moins loin de tout centre que la lointaine vallée de la rivière la Paix, où des milliers de colons n'hésitent pas à aller s'établir sans même avoir l'espérance d'obtenir une voie ferrée dans un avenir prochain.

Tous ceux qui ont visité la région du Lac Froid s'accordent à dire que c'est un admirable pays pour y diriger l'immigration canadienne-française.

Le bois et le poisson, fort abondant dans le lac, fourniront des ressources très appréciables pour les premières années.

Tout fait prévoir la venue d'un grand nombre de nouveaux colons dans le district de St-Paul. Il faut absolument que ceux-ci soient dirigés vers le lac Froid, de préférence, afin que nous puissions établir un groupe solide des nôtres ici.

En outre de la mission catholique, située à 60 milles de celle de St-Paul, nous avons au Lac Froid, un bureau de poste et un magasin. Plusieurs Canadiens-Français sont établis dans le pays depuis quelques années et tous se feront un devoir de se mettre à la disposition des nouveaux venus pour leur choisir un bon terrain.

Le C.P.R. et les impôts fonciers

L'EXEMPTION DE TAXE SUR LES TERRAINS DU C.P.R. PROVOQUE UN DEBAT A LA CHAMBRE DE SASKATCHEWAN.

Régina, 21.— L'exemption de taxe, dont bénéficient les terrains de la Compagnie du C. P. R., a de nouveau fait l'objet de l'attention du parlement de Saskatchewan. Le débat s'est élevé au sujet de l'envoi à Ottawa de la résolution, récemment adoptée par la Chambre provinciale, demandant au gouvernement fédéral d'annuler cette exemption.

M. Haultain, chef de l'Opposition s'est déclaré contre cette résolution, prétendant que la Chambre n'avait pas à s'immiscer dans un contrat légal intervenu entre le gouvernement fédéral et la Cie.

Le premier-ministre Scott, en approuvant la résolution, déclare que cette exemption injuste doit être annulée sans délai. Cette question peut être réglée à l'amiable par une négociation entre le gouvernement et la compagnie. L'essentiel est que des mesures à cette fin soient prises sans délai.

Les rigueurs de l'hiver en Alberta sud

Lethbridge, 22.—La température modérée de ces derniers jours a été accueillie avec faveur par les "ranchers" du sud de la province. Tous les éleveurs s'efforcent actuellement de rassembler leurs troupeaux pour leur donner du fourrage en attendant une fonte partielle de la neige, qui ne peut tarder de se produire avec la température actuelle.

Certains éleveurs ont fait des pertes énormes durant les mois derniers; la prairie, en de nombreux endroits, est couverte de cadavres d'animaux; une seule compagnie subit la perte de plus de 2,000 bêtes à cornes.

Depuis la reprise du trafic sur les voies ferrées, des trains entiers de foin et de grain sont arrivés ici et les éleveurs font des achats considérables de fourrage.

Des patrouilles de policiers à cheval sillonnent sans cesse la campagne, afin de découvrir les cas de misère que la rigoureuse température aurait pu provoquer chez les nouveaux colons.

Un vaste projet de l'Hon. Turgeon

Procureur-Général de Saskatchewan surprend la Chambre par l'exposition d'un vaste projet de développement provincial.

Régina, 17.—A la suite de la proposition, par M. Haultain, chef de l'Opposition, d'une résolution insistant auprès du gouvernement provincial sur l'urgence pour celui-ci, de prendre possession de tous les pouvoirs hydrauliques et des terrains carbonifères de la province, un événement des plus importants s'est produit.

L'un des membres de la Chambre, M. George Langley, venait de prendre la parole, après M. Haultain, pour approuver la résolution, lorsque le Procureur-Général, l'hon. M. Turgeon, se leva et pris la Chambre par surprise en se déclarant non seulement en faveur de la résolution de M. Haultain, mais encore en avançant que la Chambre devait aller plus loin dans cet ordre d'idées et demander la mise en possession de toutes les terres libres ne devant pas être attribuées comme homesteads aux colons.

La déclaration sensationnelle de l'hon. M. Turgeon provoqua une surprise considérable des deux côtés de la Chambre.

LA GREVE A FRANK

Lethbridge, 22.—La situation a peu changé depuis la déclaration de la grève aux mines de Frank, Alta. La Commission des Mines s'est assemblée hier pour discuter la situation. Les mineurs de Frank ont demandé à l'Union de leur venir en aide; aucune réponse ne leur a encore été donnée.

La Commission a demandé au président de l'Union internationale des mineurs de venir étudier la situation à Frank.

On croit que le président de l'Union demandera aux grévistes de reprendre le travail jusqu'à ce que le rapport de l'enquête soit connu.

DE LESSEPS DANS L'OUEST.

Toronto, 22.—On annonce qu'à leur retour d'Egypte, le comte et la comtesse de Lesseps, s'établiront à Winnipeg. Le comte s'associerait avec son beau-frère, l'un des constructeurs du transcontinental du C. N. R.

Dépêches Télégraphiques

UN TRAPPEUR HEUREUX

Vonda, Sask., 22.—M. L. Pierre, un Français qui possède un homestead à Bellevue, au nord d'ici, a été assez heureux pour capturer, il y a quelques jours, un magnifique renard noir.

La fourrure, expédiée à une maison de Winnipeg, a été payée $1,000 à l'heureux trappeur.

LES CANADIENS-FRANCAIS PROTESTENT.

Ottawa, 21.—L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, a décidé de ne pas présenter d'adresse à Mgr. Gauthier lors de son arrivée ici, en signe de protestation.

On déclare que Sir Wilfrid Laurier, l'hon. L. P. Brodeur, le juge Girouard, Sir E. Tachereau et plusieurs autres Canadiens-français éminents sont opposés à cette attitude de l'Association canadienne-française d'Education.

On affirme que Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Brodeur assisteront à la réception, donnée en l'honneur de Mgr. Gauthier, comme marque de l'estime qu'il professent à l'endroit du nouvel archevêque d'Ottawa.

LES CRIMES EN ALBERTA.

Lethbridge, 18.— Un double meurtre vient d'être commis à Taber, Alta. Une femme, Louise Marquise, et un homme Jack Erskine, ont été tués à coups de couteau. Les blessures infligées étaient atroces. Le meurtrier, un Japonais, nommé Ushyima, est activement recherché par la police.

Les différentes routes traversant la frontière sont particulièrement surveillées.

Bruce, Alta., 22.—Une femme, de Bruce, Alta., Mrs Maugleman, qui avait été arrêtée, il y a quatre ans, sous l'accusation d'avoir empoisonné son mari, vient de se suicider.

Lors du décès de M. Maugleman, une autopsie révéla la présence de strychnine dans l'estomac de la victime.

Mrs Maugleman, fut alors arrêtée sous l'accusation d'empoisonnement. On dut la relacher, faute de preuve.

La conduite de Mrs Maugleman était telle que récemment la garde de ses enfants lui avait été enlevée. Auprès du corps de la suicidée on a trouvé une bouteille de strychnine, paraissant avoir été enterrée pendant plusieurs années. C'est par l'absorption de ce poison que Mrs Maugleman a mis fin à ses jours.

LE PREMIER MINISTRE ROBLIN.

Se retirerait bientôt de la politique.

Winnipeg, 22.— Spéciale.— La retraite du premier ministre Roblin a été prédite à la Législature, hier. En réponse à un discours dans lequel on le félicitait de son 58ème anniversaire de naissance, le premier ministre laissa entendre qu'il se retirerait bientôt de la politique.

COURS DES CEREALES A WINNIPEG.

Winnipeg, 22.—On cote les céréales comme suivant, en bourse de Winnipeg—(comptant):

Blé, Northern No. 1,	90 1-2c.
Blé, Northern No. 2,	87 1-4c.
Blé, Northern No. 3.	84 1-4c.
Blé, Northern No. 4.	80 1-4c.
Blé, Northern No. 5.	73 1-2c.
Avoine	31c.
Orge No. 3	57c.
Orge No. 4	47c.

LA FIEVRE DE L'ARMEMENT

New-York, 22.—Une nouvelle de Londres dit qu'il se prépare un chaud débat au parlement anglais à propos du programme de construction navale. Les impérialistes demandent six Dreadnoughts cette année pour maintenir la suprématie de la Grande Bretagne sur les mers.

Le contre amiral Sir Sydney Eardley Wilmot, dans un estimé préparé pour la Ligne Navale prétend que pour se maintenir comme grande puissance mondiale, l'Angleterre doit bâtir 38 vaisseaux de guerre dans six ans.

A L'ACADEMIE FRANCAISE.

Paris, 23.—Henri Roujon, écrivain, a été élu hier, à l'Académie française, au siège rendu vacant par la mort d'Henri Barboux. Son adversaire était Anatole Leroy-Beaulieu.

Denys Cochin, député conservateur a été choisi pour remplacer le comte Albert Vandal.

DURAND EST LIBERE.

Le Président Fallières lui fait grâce.

Paris 22.—Spéciale.— Le président Fallières vient d'exercer sa clémence envers Durand, le secrétaire de l'Union des Charbonniers, qui fut récemment condamné à mort pour complicité dans le meurtre d'un contremaître au Hâvre, il y a un an, lors de la grève des charbonniers. La sentence avait déjà été commuée en un emprisonnement à vie.

Durand est maintenant libre.

L'ATLANTIQUE EN BALLON.

Kiel, Allemagne, 22.—Le nouveau ballon dirigeable "Suchard", dans lequel Joseph Brucker va tenter la traversée l'Atlantique, a été baptisé par la princesse Henri de Prusse, qui brisa une bouteille d'air liquide. Une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait le prince Henri de Prusse, était présente au baptême.

Brucker projette de traverser l'océan des îles du Cap-Vert à l'île Barbade ou l'île Trinité. Le voyage sera tenté en mars ou avril.

Cent filles à marier viennent dans l'Ouest

Montréal, 21.—Des voyageuses comme il arrive peu souvent à la Compagnie du Pacifique d'en transporter sont descendues cette nuit à la gare Windsor. Ce sont cent jeunes filles des îles Britanniques qui s'en vont dans l'Ouest à la recherche d'un mari.

Leur séjour à Montréal a été court. Arrivées à 1 hr. 30, ce matin, à la gare Windsor, elles repartaient par le même train pour Régina, une demi-heure plus tard.

Presque toutes doivent être jolies, mais l'on comprendra facilement qu'après les fatigues ressenties dans leur long voyage depuis leur départ du pays, leur teint a dû perdre un peu de sa fraîcheur.

Il en est dont les yeux bleus et les cheveux blonds ne manqueront pas d'exercer des ravages dans le coeur des célibataires les plus endurcis.

Des journalistes ont essayé de les interviewer, mais ils ont vite constaté que ces jeunes immigrantes avaient beaucoup plus de questions à poser qu'eux-mêmes et ils se sont vus dans l'obligation de répondre au lieu d'interroger.

Quelqu'un sur le train demanda s'il était vrai qu'elles cherchaient des maris.

Cent "oui" se firent aussitôt entendre de toutes parts. "Croyez-vous que si nous étions mariées nous serions venues au Canada", dit l'une d'elles, une jeune blonde qui n'a pas encore vingt ans.

Une autre, s'adressant à un reporter, lui demanda s'il cherchait une femme!

A leur arrivée à Régina, ces jeunes filles seront accueillies par les dames, faisant partie d'une association chrétienne.

La Chambre serait ajournée avant Pâques

Ottawa, 22.—On parait incliné à croire, dans les cercles parlementaires, que le gouvernement s'efforcera de terminer la session avant les vacances de Pâques.

L'ajournement dépend toutefois de l'opposition qui sera faite aux estimés, ainsi qu'à la révision de la loi des banques. La révision de cette loi pourrait être ajournée à la prochaine session; cette nouvelle cependant, ne trouve pas créance.

Sir Wilfrid Laurier a donné avis, ce soir, qu'il proposera que la Chambre siège dorénavant le mercredi soir. Cet avis confirme la croyance en un ajournement prochain.

L'Annexion aux Etats-Unis

Montréal, 21.—Le discours sensationnel de M. Champ Clark au Congrès Américain, au sujet de l'annexion du Canada aux Etats-Unis, a eu son retentissement en notre ville pour ne citer qu'un fait de peu d'importance apparemment mais qui n'a pas moins une signification.

Cette semaine, dans un théâtre anglais de la rue Sainte-Catherine, Ouest, se joue une bouffonnerie dont le dernier acte se passe à bord d'un paquebot américain.

Jusqu'à mardi soir les gardefous du paquebot étaient ornés d'oriflammes américaines, mais lorsque le télégraphe apporta à Montréal la nouvelle du discours de Champ Clark, le gérant du théâtre fit remplacer dans le décor, des drapeaux étoilés par des Union Jacks, afin d'éviter toute démonstration parmi les spectateurs.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un incident de ce genre se produit en notre ville.

Washington, 20.—Spéciale.—M. Bennet, le représentant républicain de New-York a fait la première démarche pour réaliser la prédiction: "One flag, The Stars and Stripes, from Central America to the North Pole", hier après-midi, en présentant deux résolutions visant l'annexion du Canada.

La première de ces résolutions est à l'effet de savoir du Président Taft s'il a déjà entamé les négociations en vue de l'annexion du Canada.

La deuxième invite le Président à commencer ces négociations avec l'Angleterre.

Le bill McGall au Sénat Américain

Washington, 21.—Le bill McCall, concernant la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis sera soumis au Comité de Finance du Sénat à une session spéciale samedi. Les sénateurs Lodge et Smoot, membres de ce comité ont assuré au Président que le bill ne serait pas étouffé en comité. Il est probable qu'on rapportera le bill sans aucune recommandation dans un sens ou dans l'autre.

Le bill viendra devant le Sénat mercredi ou jeudi au plus tard. Les leaders du Sénat doutent de pouvoir arriver à un vote décisif et plusieurs croient qu'il sera difficile d'éviter une session supplémentaire.

NOUVELLES BREVES

Le ministre de l'agriculture de Etats-Unis a entrepris d'engager les cultivateurs à élever des troupeaux de jeunes cerfs, daims et antilopes afin d'arriver à alimenter le marché de venaison pour pour faire pièce au trust de la viande.

Le journal russe "Ritz" publie une longue dépêche annonçant que le gouvernement russe se prépare à réoccuper la région du Turkestan chinois. La première ville investie serait Kuldana.

Une commission du Sénat Américain a fait un rapport recommandant le prolongement de la loi sur la préservation du Niagara, de façon à empêcher le détournement des eaux tant que l'entente avec la Grande-Bretagne restera en vigueur.

Par un vote de 196 à 118, La Chambre des Communes d'Angleterre a adopté une motion de M. Asquith consacrant tout le temps de la Chambre, jusqu'à Pâques, à la discussion de la loi relative au veto des lords.

Le steamer "Bruce", qui fait le service entre Terreneuve et la Nouvelle-Ecosse, est pris, depuis une semaine, dans les glaces, au large de la côte. Les passagers ont pu débarquer en marchant sur la glace sur une distance de deux milles.

Les aviateurs McCurdy et Beachy ont été arrêtés à Tempa, (Floride), pour avoir organisé un meeting d'aviation dimanche dernier, en contravention avec la loi sur le repos dominical.

Elles veulent être Canadiennes

Nassau, 22.—A une assemblée enthousiaste des citoyens de Nassau, l'une des villes principales des îles Bahamas, une résolution, demandant l'annexion des îles au Canada, a été adoptée à l'unanimité.

LE PAPE EST MIEUX.

Rome, 18.—Le pape Pie X est rentré dans l'exercice de ses devoirs ecclésiastiques, ce matin, et une messe spéciale a été célébrée pour remercier Dieu de sa convalescence.

CANNIBALISME EN CHINE.

Pékin, 22.—On rapporte que la famine qui règne actuellement en Chine a été cause que plusieurs actes de cannibalisme ont été commis dans la province de Kiang Si, un homme, une femme et deux enfants auraient été tués et mangés par des villageois qui se sentaient mourir de faim. Des dépêches reçues de Canton et de Shanghai confirment ces rapports et l'on ajoute que nombre d'habitants affamés sont rendus fous par la souffrance et que les émeutes sont fréquentes, des soldats ont été attaqués.

Dans la vallée de la rivière Kan, tous les villages ont été dépeuplés par la famine: les cadavres jonchent les chemins et les champs. On ne peut trouver assez d'ouvriers pour faire la récolte dans les plantations de thé et les propriétaires subiront des pertes considérables.

MM. Elzéar Sevigny, Gustave Ricard et Paul Auvé, sont de retour d'un voyage à Irma, village situé sur la ligne du G. T. P., où ils sont allé faire l'acquisition d'animaux de race pure.

L'agence de la compagnie des pianos Mason & Risch, dont nous publions une annonce dans ce numéro, a été transférée dans l'ancien édifice de la banque Molson, entièrement remis à neuf.

NOTRE CONCOURS D'ABONNEMENTS

L'abondance des matières nous oblige à suspendre cette semaine la publication des conditions de **NOTRE GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS.**

Dans le prochain numéro les lecteurs désireux de participer à ce concours, et qui n'auraient pas encore pris connaissance de ces conditions, pourront se rendre compte **COMBIEN IL EST AISE POUR EUX** de tenter de remporter l'un de nos superbes prix

D'UNE VALEUR TOTALE DE PLUS DE $1000.00

UN MALCHANCEUX

En dépit de son nom, Fortuné Leriche ne nageait pas dans l'opulence. Mais ce jour-là, c'était pis que tout ce qu'il avait subi jusqu'alors.

Pas un sou en poche. Pas la moindre pincée de tabac dans la blague. Pas même dans la tête une idée, ou dans le coeur un espoir.

C'était la purée noire, la sombre dèche, la pâle débine, l'épaisse misère, la guigne, quoi!... l'éternelle guigne qui le poursuivait de son oeil louche, sans trêve ni repos, depuis son enfance.

Désemparé, Fortuné Leriche flottait sur le boulevard, s'en allant à la dérive, l'oeil aux aguets toutefois, cherchant dans la masse houleuse des passants l'ami sauveteur, la bonne poire à taper d'un louis... ou de quarante sous ..., de quoi surnager jusqu'au lendemain.

Il y a, sur le pavé, une quantité invraisemblable de gens qui ne vivent ainsi que jusqu'au lendemain..., mais qui vivent très vieux tout de même, les lendemains se succèdant de jour en jour pendant des années.

Malheureusement, cette fois-ci, il semblait bien que l'infortuné Fortuné n'allait pas pouvoir "tenir le coup". La chance lui était vraiment trop contraire, Il avait bien déjà aperçu deux ou trois figures de connaissance.

A ce moment, il s'était composé un air souriant, dégagé, prêt à s'avancer, la main tendue, mettre le grappin sur le sauveteur ..., ça n'avait pas pris.

Avant d'être abordés, les amis, méfiants, avaient viré de bord, connaissant le citoyen. Sa mine enfarinée ne trompait plus. On flairait le tapeur à cent pas, et, sur le champ, on changeait de trottoir.

Cent fois par jour, d'ailleurs, on peut observer une scène pareille sur les boulevards, et, sincèrement, pour y circuler de nos jours, savoir éviter autos, voitures, omnibus, trous, palissades, filous, apaches, créanciers et tapeurs, il faut avoir le pied vraiment parisien.

Mais revenons à Fortuné Leriche.

Toujours flottant à la dérive, il était venu s'échouer vers la Banque xxx. Là, il avait fait halte, indécis, cherchant en son crâne creux un ultime expédient.

Et comme, devant l'imposante bâtisse il songeait sauvagement aux flots d'or qui s'y déversaient sans cesse, il aperçut... un billet de mille francs. *Mille francs!* Somme énorme. Chiffre éblouissant.

Ce billet, tenu négligemment, était entre les doigts d'un gros monsieur, l'air cossu, lequel, les mains derrière le dos, était planté le nez en l'air contre un journal illustré, suspendu à la devanture du kiosque de journaux qui se trouve là.

Conçoit-on cela? Pareille insouciance! Pareille imprudence! Jouer, du bout des doigts... derrière son dos... avec un billet de mille francs... en pleine foule ... en plein boulevard!

Et cette foule allait et venait, se pressant, se bousculant. Personne ne voyait... ne remarquait ce chiffon précieux.

Personne? Si!

Fortuné Leriche, lui, le couvait des yeux, le mangeait du cerveau. Ses mains avaient des crispations nerveuses et ses lèvres tremblaient. Il était venu se placer devant le bonhomme cossu, tout près, et par moment, le billet le

(Suite à la page 3.)

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 7

Le jeu pour lui était plus dangereux que pour tout autre. Habitué à vivre en plein air, il subissait vite l'atmosphère de ces lieux fermés. Ses joues s'empourpraient; le sang-froid l'abandonnait; la race alors reprenait le dessus.

Il n'avait point l'idée qu'un Trémolin pût être pauvre, il ignorait la valeur exacte de l'argent, il jouait sur parole, et personne n'eût eu la pensée de lui refuser la revanche.

Ce cercle restreint d'oisifs s'amusa d'abord de le voir ainsi s'emballer; puis, comme l'autre, sans s'en apercevoir lui-même, parlait souvent un peu haut et par une intonation brusque accentuait parfois une impérieuse volonté, tous en arrivèrent à désirer qu'il reçut un jour une leçon.

L'occasion ne se fit guère attendre. En s'obstinant, Pierre perdit un jour cinq cents francs sur parole. Il ne les avait pas. Il avait déjà touché aux fonds dont il avait le maniement pour les affaires de sa mère. Un peu pâle, il demanda huit jours.

—Comment donc, monsieur Pierre, dit Sacchard, son partenaire, mais ce n'est pas sérieux. Annulons la partie, si vous voulez..."

Pierre le regarda d'un tel air que l'autre baissa les yeux.

—Enfin, ce sera comme vous voudrez, ajouta-t-il.

Pierre sortit, et la porte une fois fermée, tous les assistants commentèrent cette grosse perte.

—Je le crois un peu defrisé, le gentilhomme", firent les uns enchantés qu'il arrivat du chagrin à un noble.

—C'est une somme pour eux, constatèrent les autres.

—Bon sang ne peut mentir!" maxima, d'une voix tonnante, le vieux Langevin, qui jouissait d'une réelle autorité de parler dans l'établissement. "Lisez Dulaure, et vous verrez que les gentilshommes d'autrefois passaient leur vie à boire et à jouer. Ce sont ces scandales qui ont amené l'immortelle révolution de 89, le jour où Mirabeau prononça à la Cenvention, dans la salle du Jeu de Paume, aux Tuileries, ces magnifiques paroles: "Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux, levons-nous!"

—Allons, coupez, voisin, et vous, Toinette, vous me servirez un bishoff sérieux", ajouta Langevin, pour terminer son discours par une péroraison qui fut un exemple, tandis que le café tout entier méditait les phrases profondes qu'il venait de prononcer.

Au fond, Sacchard était désolé d'avoir gagné une somme relativement si considérable. Il était roux, et, comme tous les roux, alternativement bon et méchant. Il alla se coucher, pestant contre lui-même, et, le lendemain, au réveil, il eut une inspiration qui ne réussit pas comme elle eût mérité de réussir.

Dès le matin, à l'heure où il savait Pierre à la chasse, il se présentait à Trémolin et demandait à parler à Mme Brissey.

Mme Brissey le reçut dans la grande salle. Elle était en costume de travail, mais son attitude, qui s'était faite très froide devant un de ces parvenus qu'elle n'aimait pas, glaça Sacchard et l'empêcha de bien expliquer ce qu'il prétendait faire.

—Mon Dieu, madame, dit-il, M. Pierre a perdu une somme assez forte au jeu, je crains qu'il ne se chagrine; dites-lui donc bien... c'est un enfant, après tout...

—Si c'est un enfant, il ne fallait pas jouer avec lui.

—Je veux dire... qu'il est mineur d'après le Code, ajouta-t-il, en essayant de plaisanter.

—Je ne connais pas le Code. D'après la coutume du Forez, M. Pierre est majeur à dix-huit ans... De combien s'agit-il?

—Mais, répliqua Sacchard, ce n'est pas pour cela... Vous vous méprenez... Ce n'est pas pour une bagatelle de cinq cents francs...

Mme Brissey alla à un petit bahut de chêne et, tirant un à un vingt-cinq louis d'nn jaune clair, de vrais louis à la lunette, elle les mit devant Sacchard tout troublé.

—Voilà, monsieur, dit-elle, et d'un geste elle lui fit connaitre qu'elle trouvait l'entretien assez long.

Sacchard prit l'argent machinalement.

—Vous ne m'avez pas compris, murmura-t-il. Ce n'est pas du tout ce que j'étais venu vous dire... Je voulais au contraire épargner un ennui à M. Pierre.

—Quand on fréquente certaines gens, fit Mme Brissey sans s'adresser personnellement à Sacchard, on peut toujours s'attendre à éprouver du désagrément.

Sacchard salua et partit blanc de colère. Il ressentait en effet, ce sentiment d'irritation légitime que l'on éprouve en voyant de louables intentions méconnues. "Sont-ils fiers dans cette bicoque! pensait-il en s'en allant, et ça n'a pas le sou cependant."

Il était furieux contre Mme Brissey, contre sa maladresse à lui-même. Il avait souhaité véritablement se montrer désintéressé et bon enfant, il avait fait, en réalité, devant cette femme qu'il respectait, la figure d'un cuistre âpre à l'argent. "Ils me le payeront", fut le dernier mot qu'il se dit à lui-même.

Mme Brissey, par un sentiment de délicatesse exagérée, tut à son fils la visite de Sacchard. La question d'argent écoeurait tellement cette nature exceptionnelle, qu'elle n'eût point voulu que son fils eût à rougir devant elle à propos d'une semblable misère.

—J'ai remboursé Sacchard, lui dit-elle simplement. Ne jouez plus: souvenez-vous que vous êtes pauvre... Heureusement que j'avais mis ces vingt-cinq louis de côté pour acheter une paire de boeufs. La *Paccaude* et la *Grise,* qui sont vieilles, travailleront un peu plus longtemps: les bêtes paieront la folie de l'homme.

Et comme elle voyait Pierre bouleversé devant cette remontrance, elle l'embrassa et se mit à sourire.

—Ne jouez plus, répéta-t-elle.

—Je vous le promets, ma mère, fit Pierre.

Et tous deux s'en allèrent tristes, de leur côté: lui, honteux d'avoir gaspillé cet argent sacré; elle, navrée d'avoir été obligée de faire sentir à cet enfant ce que c'était que la pauvreté...

VI

Pierre Brissey fut longtemps sans toucher une carte. Il évitait avec soin de se rencontrer avec les compagnies qu'il avait fréquentées quelque temps.

—Ma mère vous a payé? dit-il à Sacchard dès qu'il le revit.

—Oui, fit l'autre un peu gêné. Et ce fut tout.

Malheureusement, Pierre ne pouvait rompre tout à fait avec cette société, que chaque jour quelque affaire mettait en contact avec lui. Un matin qu'il était allé à Roanne il dut rester à dîner et retrouva là Sacchard, Desvaux, Barberousse, auxquels s'étaient mêlés quelques jeunes gens de la ville et aussi quelques commis-voyageurs de passage.

Après le dîner, on étendit le tapis sur la table et on se disposa à faire la partie.

Pierre, d'instinct, s'était mis au jeu...

—Il est bien entendu qu'on *éclaire,* s'écria Desvaux, qui avait été refait, comme il disait, pour avoir joué sur parole avec des étrangers.

— Parbleu! répondit-on en choeur.

Pierre devint pâle ainsi qu'il en avait l'habitude dès qu'il éprouvait la plus légère émotion. Il sentait sa gorge se serrer au moment d'avouer qu'il n'avait pas un louis sur lui pour commencer la partie.

—A propos, dit Sacchard, en s'adressant à lui, puisque nous sommes en comptes et que nous n'avons pas le temps de régler ce soir, prenez toujours ces 5 louis, nous terminerons après..."

Pierre prit l'argent, involontairement touché de la façon délicate dont il était offert.

Il joua et, pour son malheur, il gagna cette fois comme la première fois qu'il avait joué.

Quand, en gagnant Trémolin dans la voiture de Sacchard, il eût restitué les quelques louis si obligeamment prêtés, Sacchard fut parfait de courtoisie.

—Est-ce que je ne connais pas les jeunes gens? fit-il, vous n'avez qu'à me glisser un mot, quand vous serez à court d'argent, je suis tout à votre disposition...

A partir de ce jour, Pierre Brissey fut perdu...

Il aimait les cartes comme on aime la première passion qui vous a remue et vous a fait vivre. Il se plaisait à toucher l'or, à le voir aller et venir, courir, apparaître et disparaître. Quand il eut trouvé dans Sacchard un banquier qui souriait toujours, il se jeta tête baissée dans les émotions du jeu.

Pendant le jour, les affaires ou la chasse expliquait son absence à sa mère. La nuit, il n'avait qu'à sauter par la fenêtre de sa chambre qui donnait sur la forêt, et en deux heures—une promenade pour lui—il était à Roanne, à l'hôtel des *Deux-Eléphants,* où l'accueillait par une bienvenue joyeuse le cercle un peu mêlé qui se donnait rendez-vous là.

Qui eût pu connaître ses excursions? Le *Muet* seul était le compagnon et le confident de ses courses nocturnes. Assis dans un coin de la salle, parfois couché sur le plancher quand la partie se prolongeait, le *Muet* suivait anxieusement, lui aussi, le va-et-vient de ces rois, de ces dames, de ces as qui portaient avec eux la joie et la tristesse. Fixés sur le visage de son maître, ses yeux intelligents cherchaient, dans ces traits trop mobiles pour un joueur, le gain ou la perte. Il s'efforçait, quand il le voyait jeter une carte plutôt qu'une autre, de le conseiller par l'expression tantôt souriante, tantôt navrée que prenait sa figure.

A Suivre.

Nouvelles régionales

(De nos correspondants particuliers.)

BONVOULOIR, SASK.

L'année s'annonce sous les meilleurs auspices.—Ce que les fermiers demandent.

Après les grands froids de janvier, la température est devenue idéale; déjà les fermiers se préparent pour les travaux du printemps.

Les transactions reprennent de plus belle avec les beaux jours. Il se fait de nombreuses commandes de machines aratoires, des achats de chevaux, etc.

Malgré que l'année dernière n'a pas donné tous les résultats auxquels nous étions en droit de prétendre, nous ne perdons pas courage et nous sommes pleins de confiance dans l'avenir.

Avec une bonne récolte, ce que nous demandons est que le C. P. R. tienne ses promesses et active la construction de sa ligne nouvelle qui nous est absolument indispensable pour l'écoulement de nos produits.

LA FLECHE, SASK.

Toujours la ligne Lethbridge-Weyburn.—Une pétition des fermiers.

Nous apprenons avec plaisir que M. G. Groulx, représentant d'une Cie de machines aratoires, vient de prendre, secondé par plusieurs fermiers, l'initiative de faire signer une pétition qui sera envoyée au gouvernement.

Cette pétition, qui se couvre rapidement de signatures, demande au gouvernement d'agir auprès de la Cie du C. P. R., afin que celle-ci pousse activement la construction de la ligne Lethbridge-Weyburn, ou celle de l'embranchement Moose-Jaw-Gravelbourg.

Il importe peu aux fermiers, que l'une ou l'autre de ces voies ferrées soit construite tout d'abord. L'essentiel pour eux c'est d'en avoir une le plus tôt possible.

VERMILION, ALTA.

De Vermilion à St-Albert.— Un ranch prospère.

Lundi, 20 février, M. et Mme E. Bernard et leur fille Simone, étaient de passage à Vermilion, en route pour St-Albert, où M. Bernard va prendre possession du magasin qu'il achetait récemment à M. Dawson.

Les nombreux amis, tant Anglais que Français, que M. et Mme Bernard ont su se créer pendant leur séjour ici, avaient tenu à venir à Vermilion, pour leur souhaiter, avant le départ, bonne chance et plein succès dans leur nouvelle entreprise.

Le futur succès de notre ami ne fait d'ailleurs pas de doute, car M. E. Bernard est un de ces hardis pionniers doués d'une énergie et d'une volonté à toute épreuve.

Venu du nord de la France, il y a environ quatre ans, en compagnie de M. A. E. Deltombe, M. Bernard s'associa avec ce dernier et ils fondèrent le ranch "Black Foot", à environ 12 milles au sud-est de Vermilion. Ce ranch prospéra très rapidement et il se compose aujourd'hui d'environ cent chevaux et de plus de deux cents bêtes à cornes, toutes des meilleures races adaptées pour l'élevage en Alberta. La ferme est également équipée avec toutes les machines modernes requises pour une culture extensive.

Après la dissolution de l'association, M. A. E. Deltombe demeurera seul à la tête de cette importante exploitation rurale.

M. Mercier, qui s'était établi depuis trois ans à Vermilion, vient de vendre son homestead pour la somme de $2,800.

Cette vente donne une juste idée de la valeur des terres à Vermilion.

Les affaires s'annoncent comme devant être très actives à Vermilion, au cours de la saison prochaine.

Deux nouveaux bureaux d'affaires viennent d'être installés au village, de plus on parle beaucoup de l'installation prochaine d'une banque, pour répondre au désir unanime de la population.

MM. West, représentants de Cies de machines agricoles, viennent de faire construire un immense entrepôt en prévision de l'accroissement de leurs transactions.

La semaine dernière, M. Longis, du Lac St-Vincent, est arrivé avec dix charges de poissons, pris dans le Lac Froid. M. Longis a installé au lac St-Vincent un magasin où il fait des affaires très prospères.

Il vient d'arriver une aventure plaisante à l'un de nos amis qui avait pris le train à la gare de Vermilion pour se rendre à Islay.

A la halte de Borradaile, il laissa tomber unc gant sur le quai et voulut descendre pour le ramasser, mais avant qu'il fut remonté le train était reparti; notre voyageur en fut quitte pour le suivre à pied, de très loin! en marchant sur les traverses de la voie ferrée. Ce fut une petite promenade de sept milles. Notre ami rit encore de sa mésaventure...

Il y a quelques jours, un fermier des environs, M. J. Algot, était surpris en pleine prairie par un blizzard. M. Algot ne put bientôt plus distinguer la route qu'il devait suivre pour regagner sa ferme. La nuit était proche, il s'arrêta et improvisa un campement dans son traîneau. Ce ne fut qu'au matin qu'il put se remettre en route.

ST-PAUL, ALTA.

L'activité reprend.—Une nouvelle ligne télégraphique. —Mésaventures d'arpenteurs.—En voyage. —Les affaires.

La température superbe dont nous jouissons facilite la reprise des affaires, et nos cultivateurs se remettent à l'ouvrage avec plus de courage que jamais. Les moulins à scie sont activement occupés; l'un des propriétaires de moulin, M. Garneau, a l'intention de scier un million de pieds de bois cet hiver sur sa réserve forestière de la montagne de l'Orignal. Ce travail est le bienvenu de tous les cultivateurs des environs, désireux de trouver à s'employer jusqu'aux semences.

Le gouvernement fédéral vient de décider la construction d'une ligne reliant St-Paul à Durlingville. Sous peu des soumissions seront demandées pour la fourniture de 1500 poteaux.

Cela fait pressentir que le gouvernement commence à se rendre compte que la région est appelée à devenir l'une des plus importantes d'Alberta.

Une mésaventure, qui aurait pu avoir de tragiques conséquences, vient d'arriver à un groupe d'hommes employés à des travaux d'arpentage au nord du Lac Froid.

Lorsque les grands froids du mois dernier survinrent, ces hommes, arrivant tous d'Europe, et peu habitués aux rudesses passagères de notre climat, s'effrayèrent des rigueurs de l'hiver et abandonnant l'ouvrage, ils résolurent de camper en attendant le retour du printemps.

Lorsqu'ils eurent épuisé toutes leurs provisions, force leur fut d'abandonner leur campement et après mille difficultés ils parvinrent à St-Paul.

L'autre partie de l'équipe, sous la direction de M. Saunders, D.L.S., travaillait à quelques milles, lorsque ces hommes abandonnèrent le travail et M. Saunders fut plusieurs jours sans savoir ce qu'était devenu la moitié de son équipe.

On conçoit quelle fut son inquiétude. Cette aventure subsistera longtemps dans la mémoire de ceux qui en furent les acteurs et les témoins.

M. Grace, d'Innisfree, est dans la région depuis quelques jours, et il achète un grand nombre d'animaux qu'il paie à raison de 5 à 6 cents la livre sur pied. Ce prix est le plus élevé qui ait jamais été payé dans la région, aussi nos cultivateurs ne se font-ils point priés pour vendre.

Si nous avions maintenant un débouché pour notre grain et notre foin, l'aisance entrerait vite dans toutes les fermes.

L'Hon. P. E. Lessard a passé la semaine dernière parmi nous, et doit revenir sous peu pour visiter son comté. M. Lessard vient assez souvent à St-Paul, centre de sa circonscription et les électeurs en profitent pour venir le voir.

MM. Lapierre et Godbout sont partis pour Edmonton, en voyage d'affaires.

M. D. McKinn, de Végreville, a passé quelques jours ici pour affaires concernant la Cie International Harvester.

M. Wilfrid Pépin, agent de cette Cie, vient de vendre un moulin à battre à MM. Fontaine, de St-Edouard.

C'est une magnifique vente, au début de l'année. M. Pépin espère placer deux autres moulins d'ici au printemps.

Les malades sont assez nombreux à St-Paul, depuis le commencement de l'année. Notre distingué médecin, le Dr. Gagnon, se fait une excellente clientèle grâce à son talent et à son dévouement.

Tout dernièrement M. J. B. Laboucane, fils aîné de M. Guillaume Laboucane, est décédé presque subitement.

MM. Benoit et Poisson ont ouvert un patinoir pour les "sports" du village. Cette innovation fait le bonheur des jeunes.

Nos félicitations et nos voeux du succès aux promoteurs.

Lettre d'Ottawa

Un débat intéressant au sénat

LA QUESTION DES ELEVATEURS DE L'OUEST.

Ottawa, 17 février.

Au sénat aujourd'hui, Sir Richard Cartwright a expliqué en détail les mesures du gouvernement au sujet des élévateurs à grains. En proposant la seconde lecture du bill, Sir Richard a dit que la mesure était d'une grande importance et d'un caractère inaccoutumé. Le sujet traité a été longuement discuté, spécialement dans l'Ouest, où les fermiers croyaient qu'ils avaient été injustement traités par des personnes qui servaient d'intermédiaires entre eux et le consommateur. Une commission a fait enquête sur la question et a été suivie d'une législation connue sous le nom de "Loi des grains du Manitoba" qui est remise en vigueur avec quelques modifications. Après avoir donné, aux plaintes des délégations et autres, une pleine considération, le gouvernement prit des décisions qui sont indiquées dans le bill et qui, on l'espère, rencontreront les nécessités présentes et feront garder au blé canadien la haute position qu'il a acquise sur les marchés du monde.

Sans vouloir donner de chiffres, Sir Richard a déclaré que les cultivateurs avaient souffert des pertes considérables par le mélange du blé aux élévateurs terminus et peut-être ailleurs et que ces manipulations avaient plus ou moins réduit le prix que les cultivateurs avaient reçu pour leur grain. Personne ne peut contester l'importance de maintenir le prix du grain à sa véritable hauteur et d'assurer aux fermiers les plus hauts prix pour leurs produits. Durant les dernières années le nord-ouest canadien a beaucoup prospéré et le reste du Canada a bénéficié de cette prospérité. Rien ne peut plus contribuer à la prospérité de l'Ouest et de tout le Canada que la prospérité des fermiers.

Le bill propose l'établissement d'une commission de grains, composée de trois membres, en grande partie sur le plan de la commission des chemins de fer, et autant que possible indépendante du gouvernement. Cette commission aura le plein contrôle du commerce des grains et aura de grands pouvoirs, pour déterminer les endroits où devront être placés les élévateurs publics, et pour prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer la pureté du grain canadien, transporté en Europe. Les commissaires seront nommés pour une période de dix ans, et devront se retirer lorsqu'ils auront atteint soixante-dix ans. Ils résideront à Fort William et Port Arthur. Ils auront des pouvoirs spéciaux d'enquête dans les cas extraordinaires; ils pourront fermer temporairement les élévateurs, lorsqu'ils auront lieu de croire qu'il y a eu quelque chose d'irrégulier dans leur exploitation.

Dans certains cas ils auront le pouvoir d'acquérir ou de construire des élévateurs qui pourront être exploités par le gouvernement en cas de besoin. Les clauses pénales pourvoient à l'imposition d'amendes de cinq à vingt mille dollars et d'un emprisonnement de deux ans. La commission fera rapport au gouvernement tous les ans et pourra recommander les changements qu'elle croira désirables.

On peut se demander pourquoi on a cru important d'établir une commission avec des pouvoirs aussi étendus et des pénalités aussi fortes. La meilleure raison pour l'établissement de cette commission est donnée par les résultats de plusieurs années de recherches, durant lesquelles le ministère a pris la précaution de peser le grain transporté. Le résultat de ces recherches a montré que plusieurs compagnies avaient pris pour tactique de mélanger les grains et dans certains cas de faux rapports avaient été faits pour tromper les propriétaires des grains et le gouvernement.

Sir Richard Cartwright donne ensuite des exemples de ces irrégularités.

Le sénateur Campbell demande quelle sera la juridiction de la commission. Sir Richard répond qu'elle s'étendra de l'Atlantique au Pacifique.

UN MALCHANCEUX

(Suite de la page 2.)

frôlait. Un geste... tout petit... et il était à lui. Fortuné était long et maigre. Le bonhomme était gros et court. Avant même qu'il se fut retourné, Fortuné avait disparu.

L'horrible et facile tentation.

Et puis, d'ailleurs, quel tort causerait-il? Quand on a un pareil dédain de l'argent, c'est qu'on en a beaucoup... Tandis que pour lui mille francs..., mille... c'était un chiffre énorme, là base peut-être d'une fortune.

Il les rendrait alors plus tard, aux pauvres... et au centruple.

Au surplus, pourquoi raisonner? Une minute d'hésitation et il sera trop tard.

Un mouvement du bonhomme le décida. Il allait ramener ses mains devant lui.

Prompt comme l'éclair, Fortuné happe le billet et s'enfuit.

Il s'enfuit sans tourner la tête, filant, la sueur au front, le coeur serré, lui battant de grands coups sourds dans la poitrine.

Il allait à grands pas d'abord, n'osant courir, s'insinuant dans la foule, devançant les passants. Puis la peur le talonna. Il accéléra l'allure.

Rue Ixe, il tourna à droite, descendit vers la rivière. Rue des Choses il hésita, puis, instinctivement, dégringola dans le passage, s'engouffra dans le square.

Presque aussitôt, la solitude l'effraya. Il entendait son pas résonner sous les arbres. Etait-ce l'écho d'autres pas qui le poursuivent... Mieux valait la rue avec son animation, ses bousculades, la chance de s'y perdre.

Brusquement, il se jeta dans un autre passage, tomba rue Machin, presque dans les bras d'un gardien de la paix. Il pensa défaillir et, la tête perdue, fut sur le point de se livrer. Le brave gardien, à ce moment, fit demi-tour, et, de son pas paisible, remonta la rue. Il n'avait rien remarqué.

Fortuné reprit sa course, éperdue, sa main crispée sur le billet. En deux bonds, il fut sur la place du Palais-Cité, devant la Cour. Là, il s'arrêta, indécis, tourna deux ou trois fois sur lui-même.

Un livreur l'interpella, un cocher lui cria des sottises. Il crut entendre qu'on criait: "Arrêtez-le!" Affolé, il se lança à corps perdu dans la Grande Rue.

Au coin de la 1ière rue transversale, il glissa, tomba, se releva le front en sang.

A partir de cet instant, il ne vit plus. Hagard, la bouche sans salive, les jambes trébuchantes, il fonça devant lui, au hasard, comme une bête traquée qu'on force et qui ne se reconnaît plus.

Combien de temps dura cette fuite effrenée. Quel itinéraire suivit-il? Il ne le sut pas. Mais le hasard, ou un reste d'instinct, fit qu'à un certain moment il se trouva rue de la Dèche devant chez lui.

Il enfila l'étroit couloir de la maison, grimpa à son sixième, ouvrit sa porte et s'abattit sur son lit, à bout de souffle, à bout de force, les membres rompus, la tête en feu:

—Sauvé... enfin! murmura-t-il.

Puis, dans un dernier ressaut d'énergie, il se souleva, ouvrit le poing, prit le billet, le déplia.

C'était un circulaire-réclame d'une maison de commerce, imitant un billet de mille francs au recto. Au verso, la réclame:

COFFRE-FORT VICHET.

Voulez-vous conserver vos billets de banque

Mettez-les dans le
Coffre-fort Vichet
Sécurité — Incombustibilité.

... ...

Le lendemain, le sieur Braillard, pauvre diable, distributeur de prospectus, homme-sandwich, exerçait son métier sur les boulevards.

Il venait d'offrir, à un promeneur, une réclame de la maison Vichet, lorsqu'un coup de pied au bas de ... sa pancarte, lui fit pousser un hurlement.

S'étant retourné, il se trouva face à face avec un passant furieux. Le sieur Braillard n'a jamais rien compris à cette aventure...

Le promeneur irascible s'appelait Fortuné Leriche.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 23 FEVRIER, 1911.

UN PERIL POUR EDMONTON

La diversion du trafic du Nord

La Chambre de Commerce d'Edmonton prépare actuellement un mémoire dans lequel seront condensées toutes les raisons militant en faveur de la construction d'une voie ferrée suivant le tracé projeté par la Cie "Alberta Great Waterways Ry."

Lorsqu'il sera terminé, ce pressant appel, en faveur du développement de la région nord-est d'Edmonton, sera envoyé à l'hon. M. Sifton, chef du cabinet provincial d'Alberta.

Cette initiative de la Chambre de Commerce a eu un retentissement considérable dans la presse et, quelque opinion que l'on ait pu professer sur l'affaire de l'A. & G.W.R., force est de reconnaître que la démarche de notre Chambre de Commerce a obtenu l'approbation presqu'unanime de la province.

On ne sait encore quel accueil le premier-ministre réserve à ce plaidoyer en faveur de nos riches territoires du nord, mais cependant l'impression dominante est que l'hon. A. L. Sifton prendrait des mesures nouvelles, propres à répondre au voeu de la majorité, en pourvoyant à la construction prochaine de cette voie ferrée d'un intérêt primordial.

L'une des considérations, qui rendent urgente une décision immédiate, est l'information absolument digne de foi qui met à jour le projet du C. N. R. de construire une ligne reliant directement Battleford au Fort McMurray.

La distance séparant Edmonton et Battleford du Fort McMurray, est sensiblement la même, et, si la voie ferrée de Saskatchewan parvenait aux richesses minières du Fort McMurray avant tout autre, l'important trafic, développé par cette région, échapperait irrémédiablement à la capitale d'Alberta.

Une immense partie des territoires naturellement tributaires à Edmonton, et sur lesquels celle-ci fonde les espérances de son développement futur, serait perdu sans retour pour la province.

Dans un avenir prochain sans doute, la région nord-ouest d'Edmonton sera reliée directement à la côte du Pacifique.

Les dépêches d'Ottawa ne signalaient-elles pas, la semaine dernière, la demande de charte, formulée par une nouvelle compagnie de chemin de fer, pour mettre en communication directe Dunvegan et l'Océan Pacifique à travers la passe des Pins?...

Nous sommes donc menacés de perdre, à la fois, et la région nord-est et la région nord-ouest d'Edmonton que nous nous plaisions à considérer comme nôtres, depuis des années.

Le péril, que cette diversion du trafic du nord fait courir pour le développement d'Edmonton comme point de rayonnement commercial, est grand.

Il importe que nous nous prémunissions contre lui en employant la seule arme qui convienne: la voie ferrée.

On s'est trop habitué longtemps à l'idée que le développement du nord ne pouvait se faire que par des lignes établies du sud au nord et qu'ainsi le trafic futur de ces régions était entièrement à la discrétion de la capitale d'Alberta.

Le projet de deux lignes allant, de l'est et de l'ouest, développer les ressources du Fort McMurray et de la vallée de la rivière La Paix, nous avertit que nous nous illusionnions grandement à ce sujet.

L'avertissement vient à temps pour que notre erreur ne soit pas irréparable; mais sera-il suffisant?...

Il n'est pire sourd que celui qui ne veux pas entendre.

L'Ouest est en faveur de la Réciprocité

M. Neely, député de Humboldt, Sask., fait connaître à la Chambre fédérale l'opinion des agriculteurs de l'Ouest.

Le nouveau traité de réciprocité, qui vient d'être ratifié par le Congrès de Washington, fait actuellement à la Chambre canadienne l'objet de l'un des plus vifs débats que nous ayons eus encore depuis l'origine de la Confédération.

Dans un magistral discours, destiné à avoir une portée considérable, M. Neely, député de Humbolt, à la Chambre des Communes, vient de faire connaître le sentiment de la population de l'Ouest vis-à-vis du nouveau traité.

Il ne nous semble pas qu'il ait été fait un plus éloquent plaidoyer en faveur de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis; aussi croyons-nous intéresser vivement nos lecteurs en résumant, d'une façon aussi fidèle que possible, l'intéressant discours du député de Humbolt.

Succédant, à la tribune, à M. Foster, qui venait de faire une charge à fond de train contre le traité, M. Neely déclare en commençant que l'attitude prise par le représentant de Toronto-Nord, est pour le moins surprenante. M. Foster a prétendu entr'autres choses que le gouvernement n'aurait jamais dû entreprendre de semblables négociations, sans avoir reçu du peuple un mandat à cet effet. Cette déclaration, dit M. Neely, est absurde. Le gouvernement n'a-t-il pas, en effet, reçu du peuple, une fois pour toutes, le mandat de lui procurer de meilleurs marchés? M. Neely fait ensuite l'historique de la question de réciprocité, pour montrer que cette question n'est pas nouvelle, attendu qu'elle remonte à la Confédération, et que, dans les négociations qui viennent de se terminer, ce n'est pas le Canada qui a fait le premier pas, mais bien les Etats-Unis.

Puis il annonce, au milieu des applaudissements de la droite, qu'un télégramme, reçu de Washington, vient d'apprendre au gouvernement que le bill, pourvoyant à la ratification de l'entente commerciale, a été adopté par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, à une très forte majorité.

M. Neely, ne partage pas les vues de M. Foster au sujet des dangers supposés que cette entente va faire courir à nos ressources naturelles. A quoi servirait, en effet, d'avoir des poissons dans nos lacs, de l'or dans nos mines, des arbres dans nos forêts, si nous ne pouvions les écouler sur un marché quelconque? M. Neely est loin d'être opposé à la conservation de nos ressources naturelles; mais il ne voit pas comment cet argument peut s'appliquer à la question de réciprocité.

Quant au côté économique du sujet, de député de Humboldt fait remarquer que le chef de l'Opposition ne s'y est pas arrêté longuement, bien que ce fût un des côtés les plus importants de la question, M. Borden a cependant avoué que le pays retirerait de cette entente des "avantages immédiats", or, c'est précisément ce qu'avaient en vue MM. Fielding et Paterson lorsqu'ils se sont rendus à Washington.

Les adversaires du projet prétendent de plus que le prix du grain ne pourra pas augmenter, parce que ce prix est fixé par le marché de Liverpool. M. Neely dit que ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas le premier mot des conditions qui existent dans l'Ouest. En effet, une grande partie du grain produit dans l'Ouest ne rentre pas dans la catégorie du grain destiné à l'exportation; ce grain est vendu aux meuniers canadiens et ce sont eux qui en fixent le prix; or, avec la nouvelle entente commerciale, un marché au grain pourra être établi à Winnipeg et des acheteurs viendraient de Minnéapolis, et autres points des Etats-Unis, pour faire leur choix.

M. Neely montre aussi que le nouveau tarif, et cela d'après les déclarations mêmes du président de l'Association des Cultivateurs d'Alberta, va révolutionner le commerce et l'élevage des bestiaux, dans cette province.

En ce qui concerne les instruments agricoles, le député de Humboldt ne cache pas qu'il aurait voulu les voir placer sur la liste bénéficiant de l'entrée en franchise, mais il dit que les cultivateurs de l'Ouest sont des gens raisonnables et qu'ils seront satisfaits, pour le moment de voir que de nouveaux marchés leur ont ouverts.

Les adversaires de la réciprocité disent aussi que les changements tarifaires vont avoir pour résultat de faire prendre au commerce une direction nord et sud, et que les compagnies de transport en souffriront. M. Neely dit qu'il n'y a pas lieu de s'apitoyer tant que cela sur le sort de ces compagnies, mais qu'au fond, la réciprocité avec les Etats-Unis ne changera nullement la direction du commerce; elle aura tout simplement pour effet de multiplier les lignes de chemins de fer et de navigation et de faire s'étendre le commerce dans toutes les directions.

M. Foster a prétendu, au cours de ses remarques, que l'entente commerciale avec les Etats-Unis donnait le coup de mort à la préférence britannique.

M. Neely prouve qu'il n'en est aucunement rien, mais qu'en tout cas, M. Foster devrait être le dernier homme à se servir de cet argument, lui qui, en 1892, refusait d'accorder à la Grande-Bretagne le tarif préférentiel, à moins que celle-ci n'accorde la même faveur aux produits canadiens. Les manufacturiers ne devraient pas non plus se plaindre, car, dit M. Neely, la condition idéale du commerce n'est-elle pas précisément la liberté du commerce?

Le député de Humboldt n'hésite pas à dire que le sentiment de la population des provinces de l'Ouest, sauf de rares exceptions, est favorable à la réciprocité. Seuls les pomiculteurs de Colombie se plaignent, mais si le sol est propice à la culture des fruits, pourquoi ne pourraient-ils pas faire concurrence aux pomiculteurs des Etats-Unis.

Quant au fait que la réciprocité va détourner le capital étranger, M. Neely dit que cet argument n'est pas sérieux. En effet, le capitaliste ne s'occupe guère de la question de drapeau, mais avant tout de l'intérêt qu'il retirera du placement de son argent. La réciprocité aura pour effet de donner un nouvel essor à l'immigration et le capital qui entrera ainsi au pays aidera au développement de nos industries.

En terminant, M. Neely déclare que si l'entente est ratifiée, les producteurs et les consommateurs en retireront des avantages considérables et quiconque se déclare opposé à cette mesure encourt une responsabilité des plus sérieuses, dont il aura à rendre compte devant le tribunal de l'opinion publique.

ECHOS ET COMMENTAIRES

Le Canada en France.

On vient d'inaugurer, à Paris, rue Scribe, une succursale de la Cie du Canadien Pacifique.

Les bureaux fort luxueux, sont meublés dans le pur style Louis XIV. Il faut voir là, sans doute, une attention délicate du bureau de direction de la Cie à l'égard de Colbert, de glorieuse mémoire, qui octroya au Canada sa première constitution.

Tous les partisans de relations plus étroites entre le Canada et la France se réjouiront de l'excellente initiative, dont vient de faire preuve la puissante compagnie canadienne, en établissant une succursale au coeur de la Capitale française où les intérêts canadiens sont déjà si largement représentés.

L'immigration matrimoniale!..

Tout récemment l'agence anglaise du service d'immigration de la Cie du C. N. R. publiait une circulaire demandant cinq mille jeunes filles désireuses d'épouser des fermiers établis dans l'Ouest canadien.

Cette circulaire peu banale provoqua une véritable avalanche de lettres, émanant de jeunes Anglaises en quête du "Prince Charmant", aux bureaux de l'agence.

Un personnel spécial fut chargé d'ouvrir ce courrier.

Et le bureau d'immigration, tout comme une simple agence matrimoniale, se mit en devoir de faire se connaître entre eux "girls" et "bachelors"...

Un de nos confrères anglais fait, sur cette intéressante tentative d'immigration matrimoniale, les commentaires suivants:

"Il est difficile de comprendre "pourquoi les Canadiens viennent "de si loin chercher des femmes, "alors que des centaines de mil-"liers de jeunes et jolies Améri-"caines s'étiolent dans les manu-"factures des Etats-Unis, dans "l'attente d'un problématique ma-"ri".

"Il faut sans doute voir là un "article du programme de "pré-"férence impériale"!..."

L'explication est au moins ingénieuse.

Les Allemands poussent la francophobie jusque dans la rédaction des menus qui, ainsi que chacun le sait, sont rédigés, la plupart du temps, dans la langue de Brillat-Savarin, chez tous les peuples qui se piquent d'être quelque peu gastronomes.

Un journal allemand, les *Müchner Neueste Nachrichten*, publie la suggestive lettre suivante dans un de ses récents numéros:

"Votre feuille, écrit un irréductible mangeur de Français, a donné tout au long, dans le compte rendu du dernier bal de la cour, le menu du souper; vos lecteurs n'ont pas été, pour la plupart, frappés de ce que ce menu était rédigé complètement en français. Tous nous avons une grande vénération pour la cuisine française (bah!) mais pourquoi donc donner à tous ces plats des noms français du moment qu'il existe pour presque tous des noms vraiment allemands?

"En outre, je trouve qu'il est souverainement indigne d'une cour royale allemande—pour ne pas employer un terme plus violent—de faire rédiger de pareils menus français, à un moment où l'on s'apprête à célébrer l'anniversaire de la fondation de l'empire allemand et où les cours souveraines, en face de l'internationalisme grandissant, devraient marcher à la tête du peuple dans le sens de l'idée allemande!

"Il est déjà assez pénible de constater ces choses dans les hôtels, quoique, fort heureusement, il y ait une tendance à diminuer les menus français; mais cela est de la plus folle inconvenance dans une cuisine royale allemande. On pourrait se croire transporté à 150 ans en arrière, à cette époque de francisation, et non pas à l'époque actuelle où l'Allemand ne cesse de marcher à la conquête du monde!"

Ce serait presqu'amusant si ce n'était si plein de sottise et d'outrecuidance.

Le bulletin de l'Association "La Canadienne", de Paris, nous est arrivé ce mois-ci sous une toilette typographique nouvelle fort attrayante.

En plus de la matière ordinaire du "Bulletin", notre excellent confrère publie, en commun avec la "Revue France-Amérique," une revue mensuelle des choses du Canada qui s'annonce comme devant être extrêmement intéressante.

Le numéro du mois de janvier est largement consacré à rendre hommage à la mémoire du regretté président de l'Association, M. Jean Lionnet.

M. M. Hodent, rédacteur-en-chef du "Bulletin", publie un remarquable article nécrologique dans lequel il dit notamment:

"Il, (Jean Lionnet), avait nettement marqué sa tâche parmi "nous. Volontiers, il nous laissait "toute liberté, toute initiative, "dans le domaine trop vaste où "nous nous débattions avec de fai-"bles moyens, mais il assumait la "responsabilité de toute démarche "délicate, il se mettait en quête de relations utiles, il prenait la pa-"role en public, sur tous les points "de la France et aux deux extré-"mités du Canada pour affirmer, "—Dieu sait combien de fois et a-"vec des arguments toujours nou-"veaux—que Français et Cana-"diens feraient une sottise s'ils ne "liaient pas une amitié à laquel-"le cent raisons sérieuses les con-"vient. Que de fois nous l'avons "fait conférencer ainsi, notre pau-"vre Lionnet! parfois dans des sal-"les majestueuses et pleines de "monde comme le grand amphithé-"âtre de Sorbonne, mais parfois "aussi dans de pauvres salles de "village ou de banlieue, au milieu "de l'acre fumée de la lampe à "projections ou des quinquets à "pétrole, cependant que dehors le "vent, la pluie ou la neige fai-"saient rage! car c'est en hiver que "les conférenciers vont aux "champs et Dieu sait si la tâche "est ingrate!"

La "Canadienne", dont l'autorité en matière de relations franco-canadiennes augmente de jour en jour, vient de nommer M. Alex Michelet, rédacteur au *Courrier de l'Ouest*, mémbre correspondant pour l'Ouest Canadien. Les membres correspondants de l'Association, au Canada, se trouvent ainsi au nombre de trois:

MM. G. Bellerive, avocat à Québec; E. Rouillard, secrétaire de la société de Géographie de Québec, et Alex. Michelet, d'Edmonton, Alta.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTQUE

Service Postal Français à Grande Vitesse

NEW-YORK HAVRE PARIS

Par les Paquebots-Poste porteurs des Malles de France et des Etats-Unis.

Départs réguliers le jeudi à 10 heures. a.m.

La Savoie	2 fév.
Chicago	4 fév.
La Touraine	9 fév.
Caroline	18 fév.
La Provence	16 fév.
La Gascogne	18 fév.
Espagne	23 fév.
Niagara	4 Mars

Pour plus amples informations prière de s'adresser à M. RENE LEMARCHAND, au bureau de M. H. Milton Martin. agent. 24 Jasper ave. E., Edmonton.

On désire louer de suite, une chambre meublée, grande et confortable, située dans le voisinage de la Première, Deuxième ou Troisième rues; pension avec la chambre préférée. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Box 98, Edmonton.



Contrat de malle

Des sommissions cachetées adressées au maitre de Poste général seront reçues à Ottawa jusqu à midi le vendredi 17 mars 1911, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, trois fois par semaine dans chaque sens, entre le Lac Ste. Anne et Wabamun.

Ce contrat devant commencer au bon plaisir de Sa Majesté.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus et des formules de sommissions obtenues aux Bureaux de Poste du Lac Ste Anne et de Wabamun et aux bureaux de l'inspecteur des bureaux de Poste.

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de Poste
Edmonton 3 Février 1911



AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 jours à compter de la date de cet avis, c'est à dire le 18 ème jour de mars 1911, les quarts de section, aptes à être pris comme homesteads, des townships suivants pourront être enregistrés par les premiers demandeurs, remplissant les conditions exigées:

Townships	Rangs	Meridiens
72	1	5
64	2	5
72	2	5
72	3	5
56	16	5
55	20	5
49	21	5
55	21	5
62	12	4
65	17	4
98	18	4
62	22	4
66	27	4

Le plan de chaque township ci-dessus peut être obtenu en s'adressant au secrétaire du ministère de l'Intérieur, Ottawa (Canada) sur remise de la somme de 10 cents.

Daté à Edmonton,
Province d'Alberta,
Ce 18 ème jour de février A. D. 1911
K. W. MACKENZIE
Agent des Terres du Dominion.

CHRONIQUE

Le pittoresque du "magasin général" lui apparaissait, ce matin pur de février, plus piquant encore qu'à l'ordinaire, avec son désordre de bazar, l'inattendu d'un article glissé parmi des boîtes de conserves, et la petite cage vitrée au fond de la boutique, surmontée du titre troublant: "Bureau de Poste". En se dirigeant, entre les deux longs comptoirs, vers ce bureau de poste primitif, il notait au passage les traits principaux d'une description qu'il enverrait, là-bas, au lointain Québec et qui amuserait la petite amie douce. Il lui faudrait dire la nonchalance sans-gène des hommes allongés, les marchandises hétéroclites, les raies criantes, tape-à-l'oeil, des cotonnades empilées; l'odeur indéfinissable de pommes, d'allumettes, d'étoffes, sans oublier la note exotique d'un foulard rutilant enveloppant la tête humble d'une Galicienne. Et l'amie, à l'âme artiste, éprouverait ce petit choc des sensations échappant au vulgaire. Peut-être, se ferait moins vif son effroi d'une vie privée de cette élégance fine, nécessaire, redoutait-il parfois, à sa nature raffinée.

—24, 26, 28. Il tira d'un coup sec le tiroir 30 et escamota la longue enveloppe crême dans sa large main. Pas assez vite, cependant, pour que l'apparence féminine, le parfum discret de la lettre ne lui attira une de ces plaisanteries lourdes, habituelles au bureau de poste. Il haussa les épaules, sans répondre et désireux d'être promptement de retour au "shack" solitaire, il tira de sa poche la liste de commissions.

Jamais la banalité—il songeait la vulgarité—des occupations mesquines auxquelles le contraignait sa qualité de "bachelor" ne l'avait autant froissé. Il marmotta: —Du pétrole... Et pendant que le marchand écrivait, en répétant, lentement: du pétrole, il évoqua la souple silhouette, le visage clair, encadré par les bandeaux aux ondes mordorées et une détresse lui vint si poignante qu'il eut le désir ardent d'un réconfort immédiat.

—Farine...

—Farine, redit l'autre et pendant qu'il allait s'assurer des marques de farine en magasin, Gérard fendit l'enveloppe crême d'un seul coup de ciseaux.

Ses débuts de lettres étaient toujours les mêmes. Elle emplissait la première page de son verbiage d'oiseau léger,jetant ça et là, au hasard des phrases, l'appellation tendre dont frémissait l'ami. Gérard parcourut rapidement cette page. Il n'aurait osé dire qu'il ne l'aimait pas: il aimait tout ce qui venait d'elle, mais, ces potinages jolis la faisaient lointaine et si différente de lui, qu'ordinairement, pour s'épargner une souffrance sourde, il butinait aux lignes seulement, ce dont son coeur s'irradiait.

Le marchand était déjà, là, s'empressant. Il plia les feuilles crêmes et après un coup d'oeil distrait à la liste, jeta un ordre, et continua sa lecture.

L'atroce vérité ne lui apparut pas tout à coup. Serait-ce possible que ce magasin grossier soit le tombeau de son rêve délicat? Etre atteint ainsi, aux sources mêmes de son être sensible; oui, là-bas, près d'elle, dans le boudoit coquet, il la voyait, jolie, frileuse, pelotonnée, et elle lui disait de cette voix douce qui lui avait pris le coeur.

—Je ne pourrais pas... Il faut être grande d'un dévouement hors de mes atteintes... Vous avez entrepris une tâche si haute... Voyez, je suis petite et faible... Et puis, et puis, ne vous fâchez pas, très cher, malgré moi, mon coeur s'en est allé vers... vers qui n'est pas vous...

Oui, ainsi, entendant sa voix, étant crucifié par elle, il y aurait une volupté qui étreindrait son cerveau, son coeur. Il ne se plaindrait pas. Il dirait:

—Adieu, petite amie douce!... Et il reviendrait, tout droit, au vieux "shack" pour pleurer comme un enfant, à gros sanglots, les coudes sur la table.

Mais, le frapper, de son écriture à la mode, sans souci, du lieu où il lisait ces lignes, c'était d'une inutile cruauté. L'odieuse pensée qu'il lui faudrait garder, le souvenir de cette minute vécue dans une telle atmosphère le rendait incapable de raisonner son injustice et il s'irritait contre elle de toute la blessure faite à sa délicatesse fière.

—Et puis?... s'informa le marchand avide d'allonger la note.

Gérard le fixa de ses yeux gris, larges ouverts, et un rire triste, amer, le secoua.

—C'est fini! dit-il.

Et l'autre, gouailleur, répéta: C'est fini!

MAGALI.

PETIT COURRIER

Marguerite des B.— Vous ne sauriez croire combien je suis heureuse lorsqu'une de vos lettres atteste que vous avez échappé quelques minutes à votre solitude.

J'espère que le beau projet se réalisera et que nous rendrons hommage à la chère mémoire.

Croyez-vous que l'on vous reprocherait la présence d'un bon compagnon? Je comprends ,votre amour envers les chiens; j'en possède un, très beau, très fidèle, dont je ne me séparerais pas volontiers.

J'ai, là, un livre qui vous intéresserait peut-être; l'adresse mise au bas de vos lettres est-elle suffisante? Au revoir, mon amie, et merci pour l'affection que vous me portez.

Daisy.—Quelle écriture fantasque! Je ne suis pas certaine d'avoir lu correctement le pseudo. Vous êtes la bienvenue dans le Coin ami, et vous la serez aussi souvent qu'il vous plaira. Il m'est impossible de répondre directement —à moins de circonstances particulières. L'intimité est sauvegardée par le pseudo et la réponse rédigée, exprès, pour la seule compréhension de l'initiée.

Il se trouve que j'ai réclamé justement, cet article. On me le promet pour un numéro prochain. Trop heureuse de vous être agréable.

Ménagère.— Cordon-Rose m'assure qu'elle fouillera sa mémoire jusqu'à la découverte de la merveilleuse recette. Notre amie vous remercie pour la sympathique appréciation.

Gertrude.— Reçu le mot qui m'apporte toute votre amitié.

Dans l'ombre.—Charmée que les "pages arrachées" vous aient plu. La modestie du poète est si grande que je n'oserais lui transmettre par cette voie vos félicitations.

J'aime la neige; j'aime aussi le soleil, vous savez! Il faudra revenir, puisque vous vous plaisez avec nous.

Giseline.— La place, autrefois occupée assidument, attend toujours la petite amie chère. Rien de douloureux n'est cause de ce silence, au moins?

Motte noire.— Une amie de la première heure! comment pourrais-je l'avoir oubliée? Je frémis à ces dangers de la prairie. Soyez bonne pour ces malheureux; si vous ne pouvez donner que votre compassion, votre pitié, donnez-les si sincères, si vivantes, qu'elles seront un réel réconfort. Je m'informerai pour ces démarches et vous écrirai directement.

Ben.—La jolie coquille dans la réponse de la semaine prochaine! On me fait dire, en parlant de vous: "Il faut la garder sans cesse". Tout comme un bébé, m'amie! J'avais écrit: "Il faut la gronder. etc." Que préférez-vous, Ben?

Madame X.—Je reçois au dernier moment les deux lettres venues "à tire d'ailes". Il semble que vous prenez plaisir à causer mon inquiétude. Est-ce pour rire? C'est méchant!

Je vous défends bien de continuer la mystification. On pourrait désirer voir de plus près les fameux documents. Combien vous avez besoin d'une petite maman sérieuse! Au revoir, et rassurez-moi vite, sinon je vous inquiète à mon tour.

Gaby.—Je songe à Gaby, à Tata. Mon amitié ne peut oublier...

MAGALI

Causerie de la semaine

Mes lecteurs français me sauront gré sans doute de leur donner cette semaine, ici, quelques extraits d'une lettre de France qui sont un intéressant exposé de la situation française actuelle. L'année s'annonce sous les meilleurs auspices, dans notre ancienne mère-patrie, écrit-on.

Nous avons eu d'abord les excellentes déclarations de M. Pichon au Parlement qui ont remis les choses au point et démontré qu'il n'y a aucune fausse note dans le concert européen. Elles ont parfaitement réduit à néant les frayeurs d'isolement de la France, et prouvé la solidité de sa situation mondiale.

Maintenant, voici une autre excellente nouvelle:

L'année 1910, en dépit des inondations, des pluies, des catastrophes de toute espèce n'a pas donné des résultats aussi précaires qu'on pouvait le craindre.

Les chiffres qui viennent d'être publiés indiquent que pour l'année écoulée le rendement des impôts a dépassé en France de 38 millions de dollars les prévisions budgétaires.

C'est un résultat qui fait honneur au contribuable français. Il prouve qu'en France le système des impôts—qui nous paraît ici tellement compliqué—est d'une élasticité admirable et que les ressources budgétaires s'accroissent automatiquement dès que le mouvement économique est en progrès.

Cela montre aussi que le peuple français ne demande qu'à travailler.

Le commerce français, l'industrie française luttent plus honorablement qu'on ne le dit souvent contre la concurrence étrangère.

Dès qu'un minimum de sécurité, d'ordre, de détente paraît assurer, la prospérité tend à s'accroître.

Le résultat pour l'année qui vient de s'écouler est d'autant plus significatif, que les épreuves de tout genre n'ont pas manqué.

La crue du début de l'année et celle de la fin ont provoqué des désastres dans beaucoup de régions, la récolte a été médiocre pour les céréales, mauvaise pour les vins; la grève des cheminots et l'encombrement qui en est résulté ont paralysé toutes les transactions.

Malgré cela l'initiative privée a fait le miracle de se débrouiller.

Le commerce de la France en 1910, a même marqué un accroissement notable sur celui de 1909.

En 1910, les importations en France se sont élevées à 1,352 millions de dollars et les exportations à 1,201 millions de dollars, soit un total d'échanges de 2,553 millions de dollars.

Ce total était en 1909 de 2,393 millions de dollars. Il y a donc eu une augmentation de 160 millions de dollars dans le commerce total de la France.

Et cependant, ainsi qu'il fallait le prévoir d'ailleurs, après une récolte généralement déficitaire, les exportations de la France à l'étranger, en ce qui touche les objets d'alimentation, ont fléchi en 1910, par rapport à 1909, de $42,500,000.

C'est dire que, sur les matières nécessaires à l'industrie, sur les objets fabriqués, sur les colis postaux, les exportations de la France présentent en 1910 des plus-values considérables — La plus forte, $185,000,000 porte sur les objets fabriqués.

Si l'on rapproche ce chiffre de celui de l'augmentation sur les objets fabriqués que la France a importés au cours de la même année ($150,000,000), on constate que la balance est à l'avantage de la France.

L'augmentation de l'importation des matières nécessaires à l'industrie ($33,000,000) prouve encore l'accroissement de l'activité industrielle.

Par contre,—mais là encore se retrouvent les conséquences d'une récolte déficitaire—les importations, en ce qui touche les objets d'alimentation ont augmenté en 1910 de $315,000,000.

Maintenant, si l'on revient au chiffre global des échanges, ce total de plus de 12 milliards et demi de francs n'avait jamais été atteint.

Assurément, il est sensiblement inférieur aux 18 milliards que font apparaître les statistiques allemandes de même ordre.

Mais il ne faut pas oublier de tenir compte de ce que la population de l'Empire est autrement considérable que celle de la France.

D'ailleurs, la France pourrait mieux faire encore.

Si les industriels français faisaient effort vers les marchés où les articles français pénètrent encore en trop petite quantité; s'ils savaient tous consentir les sacrifices nécessaires pour se faire représenter ou, du moins, s'ils savaient se grouper pour organiser une représentation collective; si enfin, ils savaient tous se plier de meilleure grâce à certaines exigences de la clientèle étrangère, à certains usages de banque et de crédit, on verrait s'accroître encore les exportations françaises dans des proportions considérables.

Mais tels qu'ils sont, les chiffres qui précèdent méritent d'être applaudis. C'est la meilleure réponse qu'on puisse opposer aux détracteurs systématiques de la France travailleuse et républicaine.

A côté de ces résultats généraux, il est bon de faire connaître le résultat d'enquêtes tenues, en France,simultanément sur l'industrie agricole et sur l'industrie manufacturière qui montre, qu'à l'encontre de tous les autres pays, la centralisation agricole et la centralisation industrielle en France recule au lieu d'avancer.

Non seulement le monopole n'a pas prise sur l'industrie française mais au contraire, elle s'en éloigne chaque année davantage.

Et c'est peut-être le secret de l'heureuse situation financière qui précède!

Le recensement de 1906, dont les résultats viennent d'être énoncés en France, montrent indubitablement la diffusion de la propriété foncière, la déconcentration du sol, la multiplication de plus en plus forte d'une démocratie rude.

Donc: de 1901 à 1906 le chiffre des établissements ruraux s'est accru de 467 mille. Au total, sur 2,568,989 établissements agricoles, 1,225,361, sont aujourd'hui essentiellement "petits paysans", et n'emploient aucun salarié. Ce sont d'anciens journaliers ou valets de ferme qui sont devenus propriétaires ou autonomes.

Et ce qui est très curieux, c'est de constater parallèlement l'évolution de l'industrie vers l'atelier artisan.

L'accroissement du nombre des patrons et la diminution du nombre des ouvriers est une des conséquences remarquables de la politique outrancière des syndicats. Constamment exposés à recevoir l'ordre de se mettre en grève, les ouvriers perdent l'habitude du travail régulier. Constamment excités contre leurs patrons, ils prennent tout en dégoût, et malgré les salaires plus élevés, ils se croient plus exploités que des esclaves. Il est évident que lorsque, près de sa femme et de ses enfants, le bon ouvrier actif, laborieux, sobre et pénétré de ses devoirs de famille, réfléchit à sa situation, l'idée d'en sortir en s'établissant à son compte ne peut manquer de lui venir.

Ainsi la politique révolutionnaire a-t-elle pour résultat bien imprévu de réduire cette masse prolétaire dans laquelle se recrute les éléments de la révolution violente et d'accroître le nombre de ceux que la propriété intéresse au maintien de la paix.

Nous assistons donc actuellement en France au curieux mouvement de rétrogression contre le monopole et d'extension inattendue de la petite propriété, dans l'industrie comme dans l'agriculture, phénomène salutaire et réjouissant pour tous ceux qui ont à coeur l'amélioration du sort de la population agricole et industrielle française.

M. S.



Gouvernement de la Province d'Alberta

Avis aux mecaniciens

Avis est ici donné que des examens seront tenus par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières de machines à vapeur, pour la province d'Alberta, à Strathcona, Orange Hall le 4 mars Fort Saskatchewan Hôtel Queen, le 6 mars Bruderheim, Hôtel Victoria, le 7 mars Stony Plain, Hôtel Bismark, le 27 mars Morinville, Hôtel Morinville, le 29 mars Edmonton, Houston Hall, ave. Jasper le 1er avril, à 9 heures du mat'n, dans le but de fournir aux mécaniciens et aux apprentis l'occasion d'obtenir le certificat prévu par la loi des chaudières de machines à vapeur, 1906.

Des formules de demande pourront être obtenues en s'adressant au département ou à l'inspecteur sus-nommé; ces formules devront être correctement remplies, contresignées par un témoin et certifiées de bonne foi devant un Commissaire ou un juge de Paix, avant que l'on soit l'objet de l'examen.

Les examens d'automne n'auront plus lieu désormais.

JOHN STOCKS
Député ministre
Département des Travaux Publics
Edmonton Alta.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE DANS UNE AUTRE PAGE LES CONDITIONS DE NOTRE GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS. — —$1,000 DE PRIX.—

Propos du docteur

(Suite).

Avec le repos, *l'aération continue* est un facteur important de guérison. Il faut faire deux séances d'aération par jour, de trois heures par séance, en plein air, à l'abri du vent, dans un endroit que le soleil viendra de quitter. On s'installera sur une chaise longue, le corps sera chaudement vêtu, les jambes bien couvertes, les doigts dûment occupés à un travail machinal et peu absorbant. La nuit, les fenêtres seront entr'ouvertes derrière un rideau, et le lit sera pourvu de bonnes couvertures. Je ne conseille qu'exceptionnellement les voyages: partir c'est parfois souffrir, et le retour s'embrume souvent de désillusions, de révoltes en présence du train-train recommençant de la vie. Mais il faudrait le voisinage de la mer aux malades très déprimés, et la cure de demi altitude à ceux dont l'humeur est agitée. Dans la majorité des cas, un changement d'air, pas trop loin, pas trop près du "home" sera d'un effet salutaire et suffisant.

Le régime alimentaire sera réglé de manière à augmenter le nombre des repas tout en diminuant la quantité d'aliments prise à chacun d'eux. Il n'est pas exagéré de faire six petits repas par jour. Le plus copieux devra être celui du matin. Vous insisterez sur les aliments riches en phosphore: cervelle, ris de veau, laitances de poisson, jaunes d'oeufs, purées de pois cassés, légumes verts. Vous boirez dans la journée, à distance des repas, deux ou trois verres de décoction de céréales. Chacun peut préparer chez soi cette décoction, véritablement indispensable aux débilités, et j'indiquerai la recette très simple à qui voudra. Une demi-heure avant les deux principaux repas, il faudra prendre dans un peu de bouillon dégraissé et tiède, une à deux cuillèrées à café d'extrait de viande (du type Bovril, par exemple). Evitez les vins médicamenteux à base de Kola, Coca, etc. et préférez, après le repas, deux doigts de vin de Bordeaux rouge. Le café pourra remplacer (d'ailleurs désavantageusement) le vin, mais à condition qu'on y batte un jaune d'oeuf et qu'on sucre.

En dehors du trépied hygiénique: repos, aération continue, alimentation rationnelle, sur lequel il est indispensable d'asseoir tout traitement intelligent des asthénies, il ne faut pas oublier l'hygiène corporelle et son corollaire l'hydrothérapie. Je ne suis pas partisan, au début, des ablutions générales *froides*. Servez-vous d'eau tiède ou même d'eau chaude, dont le drap mouillé répartira comme il convient la merveilleuse action tonique. Plus tard, et progressivement, vous arriverez à l'eau fraîche. Je dis fraîche, à la température de la chambre, et non froide. L'eau froide est, dans ces cas-là un non-sens et une cruauté qui ne sont pas sans danger. Après les ablutions, une bonne friction générale au gant de flanelle humecté d'un alcoolat quelconque (Baume de Fioravanti, eau de Cologne), complètera à merveille la cure hygiénique, suffisante à juguler l'aboulie comme on dit chez Hippocrate, dans la plupart des cas bénins. Mais quand la dépression est consécutive à une convalescence de maladies infectieuses, il faudra s'assurer la collaboration de quelques agents médicamenteux. Pour cela, vous devez consulter votre médecin, et non pas chercher une inspiration dans les annonces et les réclames des journaux. Chaque médecin possède sa formule, ou ses formules, de gouttes merveilleuses, d'élixirs générateurs d'énergie. Et la formule doit souvent varier pour chaque malade. Il faut savoir associer strychnine, arsenic et phosphore, et en composer un médicament suffisamment énergique et efficace, mais agissant sans rudesse pour le patient, sans irrévérence pour l'estomac. Tout le secret est là, et bien des cures sont dues à l'emploi prolongé d'une formule établie avec élasticité et préparée avec cet art qui est l'élégance du praticien.

Je veux insister, en terminant, sur ce point précis: ne tenez pas trop au petit flacon, tenez surtout à l'hygiène. L'habitant de la prairie se fie trop au bon air, à l'oxygène. L'oxygène est un excellent facteur de guérison, non une panacée. La seule aération serait inefficace à faire refleurir le courage. Il faut de toute nécessité lui adjoindre le repos, le régime alimentaire, l'hygiène corporelle, le refus des intoxications et enfin le souci d'améliorer, quand la crise aigue sera passée, les éléments du terrain constitutionnel.

Docteur VERLYS.

N.B.—Je répondrai volontiers, soit par l'intermédiaire du journal, soit directement, à toutes les lettres qui parviendront à l'adresse de mon pseudonyme aux bureaux de rédaction du *Courrier de l'Ouest*.

Bordclais.—La meilleure préparation pour enrayer les effets de la congélation est le simple badigeonnage du point gelé avec le Robert's Compound Liniment, en vente à la Rooney's Pharmacy, Swift Current, Sask. Mais ne faites pas comme moi, et n'oubliez pas votre flacon à la maison.

UN YACHT DE BRONZE.

New-York, 22.—Le millionnaire Carnegie vient de faire construire un yacht dont toutes les parties métalliques sont en bronze. Ce yacht, qui a coûté plus de $10,000,000, a été construit dans un but scientifique. M. Carnegie a expliqué lui-même qu'elle serait la mission du navire de bronze:

"Vous avez appris hier, par cablogramme, dit-il, que le yacht Carnegie avait atteint Buenos-Ayres. Ce navire est le premier qui ait été construit en utilisant le bronze au lieu du fer. Ce dernier métal, vous le savez, fait dévier l'aiguille magnétique, tandis que le bronze n'agit pas sur elle. Le résultat de ce fait est que toutes les observations faites en mer jusqu'ici sont inexactes. Le yacht "Carnegie" a relevé deux graves erreurs dans les cartes de l'amirauté anglaise. Au cours de son voyage vers l'Angleterre et de son retour par les Açores, il a trouvé que le capitaine d'un grand paquebot qui, dernièrement, se jeta sur les rochers et sombra, n'était pas coupable. Au contraire, il suivait exactement la route que lui indiquaient ses cartes. Les observations faites à bord de mon yacht prouvent que la carte fait une erreur de deux à trois degrés. Le "Carnegie" va continuer à parcourir les mers d'année en année, en rétablissant la carte du monde. Cette oeuvre, à elle seule, vaut bien, je pense, pour les services qu'elle rendra, $10,000,000.

LAMOUREUX, ALTA.

Notre curé, le Rév. M. Pilon, est de retour d'un voyage à Montréal.

Sont également de retour de l'Est, MM. S. Langlois, Toussaint Tremblay et Napoléon Auclair.

Tous nos compatriotes sont revenus enchantés de leur voyage dans la province natale.



CHRONIQUE AGRICOLE

Comment l'on doit cultiver dans l'Ouest

JACHERES D'ETE.—LES DIFFERENTES METHODES—CULTURE DU BLE D'HIVER ET DU BLE DE PRINTEMPS

Nous avons vu dans notre causerie de la semaine dernière quels sont les avantages que l'on peut retirer des jachères d'été.

Il nous reste à indiquer quelles sont les meilleures méthodes de pratiquer ces jachères dans nos prairies de l'Ouest.

Le travail de préparation du terrain, pour la jachère, se fait de tant de manières différentes, dans les diverses régions de l'Ouest, qu'il semble nécessaire de s'y étendre quelque peu.

Nous avons remarqué, après expérience personnelle, que, dans l'Alberta et la Saskatchewan, on ne touche généralement au terrain en jachère que lorsque les mauvaises herbes ont fini de pousser et ont mûri leurs graines; alors on le laboure.

Par cette méthode, qui évite du travail sans doute, on manque entièrement le but de la jachère. En premier lieu, on ne conserve pas l'humidité, parce que la forte pousse des mauvaises herbes l'a entièrement épuisée; et, en second lieu, bien loin d'avoir travaillé à l'extermination des mauvaises herbes on s'est préparé des années de travail et de dépenses, en enterrant des myriades de mauvaises graines.

Nombre de champs existent où les mauvaises herbes aux fleurs jaunes, généralement la neslie (Ball Mustard), attestent le mauvais travail qui s'est fait dans beaucoup de districts; et, s'il est vrai que la neslie est une des plantes les plus faciles à extirper par une bonne jachère, aucune autre ne se multiplie plus rapidement, si la jachère ou les binages de l'automne ou du printemps n'ont pas été faits avec le soin voulu.

Voici quelques-unes des méthodes de jachères employées à la ferme expérimentale d'Indian Head, avec le résultat produit en chaque cas:

Première méthode.— Labour profond (6 à 8 pouces) avant la fin de juin; binage pendant la saison de végétation puis labour de 5 ou 6 pouces de profondeur, juste avant, ou immédiatement après la moisson.

Résultat.—Si la saison est tant soit peu humide, la pousse est trop tardive; le grain mûrit tard, et, s'il n'a pas souffert des vents, il y a une forte pousse de mauvaises herbes.

Deuxième méthode.—Labour léger (3 pouces de profondeur) avant la fin de juin; culture de la surface, (binages) pendant la saison de végétation, et labour léger (3 à 4 pouces de profondeur), en automne.

Résultat.—Faible récolte par une année sèche; récolte moyenne par une année humide. Travail non suffisant pour que le sol soit propre à retenir l'humidité.

Troisième méthode.—Labour léger (3 pouces) avant la fin de juin; binages pendant la saison de végétation, puis labour profond (7 à 8 pouces) en automne.

Résultat.—Le sol est trop ouvert et ne retient pas l'humidité. Récolte faible et infestée de mauvaises herbes par une année sèche.

Quatrième méthode. — Labour profond (7 à 8 pouces) avant la fin de juin; binages pendant la saison de végétation.

Résultat.— Quantité suffisante d'humidité conservée par une année sèche et pas trop par une année humide. Peu ou point de mauvaises herbes, parce que toutes les graines près de la surface germent et sont détruites. Sol de la surface sujet à être plus facilement charrié par le vent, que dans l'une ou l'autre des autres méthodes. Pendant les quatorze dernières années, nous avons récolté sur jachère ainsi préparée le grain le meilleur, le plus gros et le plus propre; voilà pourquoi nous recommandons cette dernière méthode."

Les terres en jachère, labourées pour la première fois après le premier juillet, et surtout après le 15 juillet, n'ont jamais donné de bons résultats; et l'habitude trop fréquente qu'on a d'attendre que les mauvaises herbes aint atteint tout leur développement, et surtout que les graines soient parfaitement mûres, pour les enfouir à la charrue dans le but d'enrichir le sol, est une méthode contre laquelle nous ne pouvons nous prononcer trop énergiquement.

En premier lieu, après que les pluies ont cessé, généralement en juin ou au commencement de juillet, on ne peut, par aucune somme de travail, soit par labour profond, soit par labour léger ou par les hersages de surface, rendre de l'humidité au sol. Il est nécessaire que le premier labour soit arrosé par la pluie et que l'humidité soit conservée par les binages.

Quand on laisse les mauvaises herbes atteindre leur plein développement, elles enlèvent au sol toute l'humidité que les pluies de juin y avaient mise.

Une pratique qui tend de plus en plus à se répandre dans l'Ouest consiste à ensemencer en blé d'hiver la terre vierge, défrichée dans l'année.

Voici quel est, dans ce cas, le meilleur mode de défrichement pour obtenir une abondante récolte dès l'automne de l'année suivant celle du "cassage".

La croûte devrait être cassée en mai ou en juin, tandis que le sol est encore humide et avant que la saison des pluies soit terminée. Les labours de mai donnent généralement de meilleurs résultats que ceux de juin, parce que la quantité d'eau requise par l'herbe est moins forte et qu'il en reste plus pour emmagasinage dans le sous-sol, d'autre part l'humidité de juin fait pourrir les racines de l'herbe. Au fur et à mesure que l'on casse la croûte il faut en rouler les morceaux ou les aplatir d'une manière quelconque. Cette opération relie la tranche de terre avec le sous-sol et accélère le procédé de décomposition. On roulera à midi ou le soir, avant que les chevaux partent des champs. Si l'on se sert d'un tracteur, on devra attacher un rouleau chargé de poids derrière la charrue. On casse généralement à une profondeur de 3 1-2 pouces à 4 1-2 pouces et même 5 pouces. Toutes les façons culturales données ensuite devront être peu profondes. On ne devra pas chercher à sectionner les morceaux de gazon avec le pulvérisateur à disques, mais simplement à ameublir le dessus du sol pour former une couche de terre meuble afin de ralentir l'évaporation. On trouvera beaucoup plus économique de faire cet ameublissement de la surface, ou *binage,* après une pluie, quand la croûte est encore humide. On devra passer assez souvent pour produire une quantité suffisante de sol meuble pour remplir les crevasses entre les morceaux de croûte. Ceux-ci pourriront alors suffisamment pendant l'été pour s'ameublir et ils seront en bon état pour produire une récolte l'année suivante. Pour faire un travail parfait, il est généralement nécessaire de passer deux fois avec un pulvérisateur à double disques et de se servir, après chaque passage de cet instrument, d'une herse simple et même d'une traîne. Ce dernier instrument se compose de quatre ou cinq madriers d'un pied de large, de deux pouces d'épaisseur et de douze à seize pieds de long, posés à plat, chaque madrier recouvrant une partie du madrier précédent, à la façon d'une planche à laver. Cet instrument, chargé de pierres ou de gazon auquel s'ajoute le poids du conducteur, écrase très bien les petits morceaux de croûte qui résistent à la herse quand ils sont secs. La traîne devra être suivie immédiatement de la herse, car quand la surface de la terre est laissée trop lisse, une évaporation très active se produit. Si l'on passe la traîne juste avant les semis, la semeuse qui vient ensuite laisse la surface dans l'état désiré. Un léger hersage immédiatement après les semis est à conseiller.

A quel époque doit-on semer le blé d'hiver?

Nous croyons ne pouvoir faire une meilleure réponse à cette question, qu'en citant textuellement le rapport du directeur de la ferme expérimentale de Lethbridge:

Blé d'hiver.—Depuis deux ans les résultats que nous obtenons indiquent clairement que la meilleure époque pour les semis est du milieu à la fin d'août. D'autre part il faut admettre qu'au moment où nous écrivons ces lignes (31 mars 1910), les plus beaux champs de cette partie sud de la province sont généralement ceux qui ont été semés à la fin de juillet. C'est là le résultat des fortes pluies qui sont tombées du 25 au 28 juillet.

On sème ordinairement la plus grande partie du blé d'hiver sur terre neuve et comme les pluies qui tombent généralement en août et en septembre ont fait défaut cette année, le grain dernier semé n'a pu germer. Sur les terres jachérées et bien entretenues, où la zone d'humidité se maintient relativement près de la surface, nous avons des raisons de croire que les semailles d'août donneront des résultats plus satisfaisants que celles de juillet."

Au cours des dernières années des colons, n'ayant pas des ressources pécuniaires suffisantes pour attendre pendant près de deux ans une récolte, ont ensemencé immédiatement en blé de printemps, en avoine ou en orge, des terrains vierges qu'ils venaient de défricher.

Cette pratique donne souvent des résultats passables, mais elle n'est pas à recommander, car, quand la saison est sèche, la récolte est souvent trompeuse, et comme les gazons n'ont pas le temps de pourrir, la deuxième récolte est loin d'être aussi bonne que si la terre avait été laissée en repos jusqu'au printemps suivant.

On pourra employer avec succès, pour la culture du blé de printemps, la méthode de défrichement indiquée ci-dessus.

Il suffira alors, au printemps suivant de passer la herse avant de semer.

Les semailles hâtives sont d'une importance primordiale. On devrait s'efforcer, autant que possible, de mettre la semence de blé de printemps en terre avant le premier mai.

Comme quantité de semence à l'acre, nous croyons pouvoir recommander 60 livres à l'acre pour le blé d'hiver, et 70 à 75 livres pour le blé de printemps.

C'est une bonne chose que de herser le grain quand il est jeune afin de rompre la croûte que les fortes pluies ont formée et de laisser un paillis de terre meuble qui empêche l'évaporation de l'humidité.

Pour les colons

DUVERNAY.

Les homesteads vacants sont devenus rares à Duvernay, ainsi qu'à Brosseau, localité voisine.

On les a tous, ou à peu près tous pris. Ainsi, il n'en reste guère en disponibilité.

Mais, en revanche, il nous reste une très grande quantité d'autres terrains qu'on peut se procurer facilement et à bon marché. Ce sont généralement les terres dites de *Chemin de fer, Railway Lands.*

Ces terres ,comme chacun le sait, alternent avec celles que le Gouvernement tenait en réserve pour les colons, pour les colons pauvres surtout. Les unes et les autres sont donc de la même qualité quant au sol: qualité extrèmement variable.

Cependant, les bons terrains, ainsi que les terrains réputés extra bons, excèdent de beaucoup la quantité des terrains apparemment moins désirables, ces derniers devant être tout de même très recherchés avant bien longtemps, c'est-à-dire quand tous les autres seront pris et que l'agriculture aura progressé davantage.

Actuellement, le prix d'achat de ces terres varie entre dix et quinze piastres l'acre, les prix le plus souvent demandés étant de $12.00 à $13.50 l'acre, dont $2.25 comptant, surplus payable en six ans.

A l'exception de certaines fractions, les terres ont toutes 160 acres, (192 arpents).

Supposons, par exemple, l'achat de l'une d'elles à $13.50 l'acre, et $2.25 comptant. L'acquéreur aura à payer $360.00 comptant, puis $300.00 par année pendant 6 ans. En tout, $2,160.00 pour une terre de près de 200 arpents. C'est encore bon marché.

Car, il faut mettre en ligne de compte le revenu considérable que nos terres sont susceptibles de donner chaque année, grâce à leur fertilité et à leur mode d'exploitation facile.

A ce prix-là, vous n'avez que l'embarras du choix, car il y a plus de 65,000 acres de terres de ce genre, tant à Duvernay que dans la région environnante.

Il y a, en plus, un certain nombre de terres déjà en état de culture plus ou moins avancée; des terres faites ou partiellement faites, comme disent nos gens, avec clôtures, maison, étables et autres constructions; terres très désirables tant à cause de leur facilité de rapport immédiat que de leur situation, plus avantageuse, à proximité des centres déjà établis.

Malgré cela, elles sont à vendre généralement à aussi bon marché que les terres de chemins de fer, pour la raison fort simple que ce sont des occasions d'affaires, des "business chances."

Le prix de la terre a considérablement monté à Duvernay, aussi bien qu'à Brosseau, depuis une couple d'années, et cela pour deux raisons: 1e Par le développement rapide qui s'est produit dans ces deux localités de grand avenir, malgré l'éloignement actuel de tout chemin de fer; 2e. La construction prochaine, très prochaine, de deux chemins de fer, venant respectivement de l'Est et du Sud, ce qui aura infailliblement pour effet de convertir, comme à vue d'oeil, les deux modestes villages de Duvernay et de Brosseau en une ville qui ne sera pas l'une des moins prospères du Canada

P.S. — Ces informations sont fournies par un compatriote, établi à Duvernay, qui reçoit fréquemment des demandes de renseignements sur la région.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON.

—CEREALES.—

Blé No. 1.	80c.
Blé No. 2.	78c.
Blé No. 3.	75c.
Blé No. 4.	72c.
Avoine	32 @ 35c.
Orge	40 @ 42c.

—FOIN—

Foin de marais	$9 @ $13.
Foin de côteau	$14 @ $18.
Mil	$18 @$22.

—BEURRE ET OEUFS.—

Oeufs conservés	40c.
Oeufs frais	50c.
Beurre	35c.

—ANIMAUX VIVANTS—
(Cours communiqué par la Cie Swift Canadian, North Edmonton).

Porcs de choix	7 1-4 c.
Jeunes boeufs	4 @ 5c.
Vaches grasses	3 1-2 @ 4 1-2c.
Veaux (selon poids)	3 1-2 @ 5c.

(Ces prix s'entendent en gare d'Edmonton, à quai.)



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sousagence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un sejour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains district, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

CHRONIQUE LOCALE

L'hon. P. E. Lessard a passé plusieurs jours, la semaine dernière, à St-Paul, Alta., pour affaires concernant son comté.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'un de ses amis, M. L. H. Maillet, agent de colonisation de l'Alberta, déclare qu'il dirigera environ trois mille Canadiens-Français vers l'Ouest, au cours des mois prochains.

M. Duclos, de la Cie Edmonton Produce, actuellement à Montréal, annonce son retour pour le mois prochain.

MM. Brunelle et Marchand, de Champlain, Qué., sont en voyage à Edmonton.

M. Alfred Violette, gérant-général de la Cie Fort MacKay Oil and Alphalt, de notre ville, est de retour d'un voyage dans l'Est.

M. Violette a mis à profit son voyage, dans la vieille province, pour épouser l'une de nos charmantes compatriotes.

Nos félicitations et nos voeux de bonheur.

M. et Mme P. Limoges, de High River, sont de passage dans la capitale.

Mme O. Tessier et sa fillette Jeanne, et Mme L. Madore et son fils sont de retour d'un voyage de deux mois à Montréal.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée par la Cie Arrow Lake Land. La renommé des terres à fruits de Colombie Britannique s'étend de jour en jour, et la région du Lac Arrow jouit d'une vogue toute spéciale.

Le profit réalisé sur un acre planté en pommiers peut atteindre jusqu'à $750! (Une erreur glissée dans l'annonce publiée, il y a quelques semaines, annonçait un profit de $7.50 par acre; nos lecteurs ont certainement rectifié d'eux-mêmes).

L'hôtel Queen, de Végreville, vient de changer de propriétaire. C'est notre compatriote, M. L. G. Picard qui s'en est rendu acquéreur.

Sous sa direction et celle du gérant M. Ed. Cyr, l'hôtel Queen devient un établissement de premier ordre, spécialement recommandé aux Canadiens-Français de passage à Végreville.

—o—

MM. L. J. A. Lambert et McCoppen, viennent de fonder une nouvelle compagnie de Pompes funèbres, à Edmonton. Cet établissement, installé Cinquième rue, est dès à présent le plus moderne de notre ville.

M. Bouillon est démis de ses fonctions

Mardi soir, le Conseil municipal d'Edmonton a démis de ses fonctions M. Bouillon, commissaire des services publics de la ville.

M. Bouillon avait été nommé à ce poste, il y a environ huit mois.

La raison donnée pour motiver son renvoi est que M. Bouillon a fait preuve de "manque de tact" dans ses rapports avec le Conseil municipal.

Cette action, de la part de la majorité du conseil, est le résultat d'une campagne entreprise, par quelques échevins, depuis plusieurs semaines.

On prévoit que les échevins McKinley et Hyndman démissionneront en protestation contre le renvoi de M. Bouillon, "qui s'est, selon eux, révélé comme le fonctionnaire le plus consciencieux "qui ait jamais été au service de "la ville."

Depuis l'ouverture des hostilités entre une partie du Conseil et M. Bouillon, cinq surintendants des services publics d'Edmonton, parmi lesquels nous mentionnerons le chef des pompiers et le chef de police ont donné leur démission.

—o—

Délai dans l'établissement des tramways suburbains

M. BRUTINEL PARLE DE L'OPPOSITION FAITE A L'ENTREPRISE.

Montréal, 22.—Dans une entrevue accordée hier soir à un journaliste, M. Raymond Brutinel a déclaré que le syndicat des tramways suburbains d'Edmonton avait décidé d'ajourner la construction des différentes lignes rurales projetées jusqu'après la prochaine session du parlement d'Alberta. A cette session le syndicat s'efforcera d'obtenir divers amendements à la charte qu'il détient.

M. Brutinel a déclaré que la population rurale souhaitait vivement l'établissement des lignes suburbaines, mais qu'il existait, à Edmonton même, une forte opposition contre cette entreprise, opposition due en partie à ce que les propriétaires fonciers craignent une baisse dans le prix des lots de subdivision.

On apprend d'autre source que différents terrains, possédés par la compagnie des tramways suburbains, et qui devaient être offerts en vente au printemps, ont été retirés du marché pour une période indéfinie.

Une usine à gaz pour Edmonton

Pour répondre au désir d'une partie de la population d'Edmonton, désireuse de bénéficier d'un service moderne de gaz d'éclairage, le conseil municipal, au cours de sa séance de mardi soir, a décidé d'entrer en pourparlers avec la Cie "International Heating and Lighting" pour la construction et l'exploitation d'une usine à gaz, et de donner instructions au comité industriel du conseil de préparer un contrat en collaboration avec M. C. S. Eaton le représentant de la compagnie, actuellement à Edmonton.

La Cie "International Heating and Lighting", dont les quartiers généraux sont à Cleveland et à New-York, est l'une des compagnies de gaz les plus importantes du continent. Cette Compagnie a fait récemment construire une vaste usine à gaz, à Brandon, Man., et les services rendus à la population de la ville par cette nouvelle installation sont éloquemment mis en évidence par une lettre que le maire de Brandon envoyait récemment au conseil municipal d'Edmonton.

La Cie a fait un dépôt de $5,000 en faveur de la ville, comme garantie de sa bonne foi, et elle se prépare à dépenser une somme de $500,000 cette année, à Edmonton, pour l'installation de l'une des plus modernes usines à gaz du Canada.

Un autre demi-million de dollars sera dépensé au cours des cinq années prochaines, pour des agrandissements déjà prévus comme nécessaires.

La construction de cette vaste usine ainsi que la pose des conduites à travers la ville, fournira du travail à des centaines d'ouvriers.

La mise à la disposition du public d'un bon service de gaz, pour le chauffage et l'éclairage, sera certainement une amélioration importante des conditions de vie à Edmonton.

Votre prénom est-il Marie?

Nous recevons la communication suivante que nous nous empressons d'insérer.

Le Chapitre "Colonel MacLeod" de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, Calgary, recevra les souscriptions de toutes les femmes d'Alberta, portant les prénoms de Marie, Maria, Marion, Marian, May ou Mary, pour être versées au fonds devant servir à acheter un cadeau à la reine Marie à l'occasion du Couronnement.

Ces souscriptions, dont le minimum sera cinq cents et le maximum cinq dollars, devront être adressées à Mrs. D. J. McCutcheon, secrétaire du Chapitre, 901 4th Ave., Calgary, avant le 10 avril 1911.

Les noms de toutes les personnes, souscrivant à ce fonds, seront envoyés à la Reine. On n'indiquera pas cependant la somme versée par chacune d'elles.

Cette souscription procède d'une idée charmante. A l'occasion du couronnement de S. M. la reine, qui aura lieu en juin prochain, on a proposé que toutes les femmes ou jeunes filles de l'Empire, portant le prénom de Marie, où ses dérivés, offrent un cadeau à Sa Majesté. Il n'est pas osé de prétendre que cette souscription remportera un très grand succès. L'idée de grouper entre elles toutes les Maries de l'Empire, sans distinction de race ni de croyance, ne peut moins faire que de provoquer l'adhésion de toutes les homonymes de la reine Marie.

Une des conséquences intéressantes de cette souscription, est que l'on arrivera à savoir d'une façon approximative combien il est de Maries dans toute l'étendue de l'Empire. Ce prénom étant très populaire dans toutes les classes de la population, la somme recueillie ne manquera pas d'être considérable.

Il a été décidé de laisser la nature du cadeau au choix de Sa Majesté qui, étant donné son goût sûr ralliera les suffrages des donatrices.

Tous les noms de ces dernières seront imprimés et présentés à la reine Marie sous forme d'un volume richement relié.

Les "Filles de l'Empire", chapitre de Calgary, demandent à toutes les Maries d'Alberta de souscrire à ce fonds. Les souscriptions seront reçues jusqu'au 10 avril 1911 inclus.

—o—

LA RECIPROCITE A LA CHAMBRE MANITOBAINE.

Winnipeg, 22.—Une résolution approuvant le traité de réciprocité a été rejetée ce matin, et l'hon. Rogers a substitué une motion de confiance dans la "préférence britannique" qui a été adoptée à une forte majorité.

LES AFFAIRES A WINNIPEG.

Winnipeg, 22.— A l'approche du printemps, les affaires deviennent plus actives à Winnipeg. Chaque jour des centaines d'immigrants arrivent par les trains venant de l'est et du sud.

Une somme de $500,000 a été offerte pour l'achat d'un lot de la Main Street, payé $55,000, il y a 14 ans. Cette offre a été refusée, le propriétaire ne voulant pas vendre à moins de $600,000.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest, ...$1.00 par an.